PUBLIÉ LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Annonces :

1ère Insertion, la ligne, 10cts.
Insertions subséquentes, 2cts.
Adresses d'affaires, $8 par an.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PUBLIÉ LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE

Abonnement

Un an.....$1 50
Six mois.....0 75

EN CLUBS

Un an.....$1 00
Six mois.....0 50

PAYABLE D'AVANCE

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE] Shédiac, N. B., Mardi, 10 Janvier 1888. VOL. XXI.—No. 52

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr G. A. HARRISON,
SHEDIAC, N. B.
Shédiac, 1er décembre 1871.

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.
18 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.
Bureau au premier étage de la Freemasons' Hall, où on peut voir le docteur le jour et la nuit.

Dr ED. T. GAUDET,
BUREAU EN FACE DU COLLÈGE ST-JOSEPH,
MEMRAMCOOK.
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

Dr H. E. BOISSY,
MEMRAMCOOK, ... N. B.

DR. A. A. LEBLANC,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
ARICHAT, — — CAP-BRETON.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr. C. T. WEEKS,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN.
Bureau au magasin de Dosithée Richard. Chambre chez S. C. Weeks.
RICHIBOUCTOU, - - N. B.

L'HON. P. A. LANDRY,
AVOCAT,
DORCHESTER, N B.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, - - N.B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

POIRIER & McCULLY,
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.
Bureaux: - - MONCTON et SHEDIAC.
Argent prêté sur bien-fonds. Comptes perçus au Canada et aux Etats-Unis.
HON. PASCAL POIRIER, Sénateur. F. A. McCULLY, B. A. L. L. B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC
SHÉDIAC, N. B
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire confiée. 27 mars 1882.

EDOUARD CIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.,
Bloc-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main Street.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Hanington & Teed,
PROCUREURS-AVOCATS,
SOLLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
HON. DANIEL L. HANINGTON, Q. C., MARINER G. TEED.
19 février 79.

H. H. JAMES,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BOUCTOUCHE, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties de la Puissance et des Etats-Unis.—15 mars 83.

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,
FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE,
Encanteurs licenciés pour les comtés de Westmorland et de Kent.
Ils se chargent de faire tout encan à la satisfaction des patrons. On peut leur écrire et ils se chargeront de faire les annonces nécessaires. Termes raisonnables.

HOTEL FRANÇAIS
a Shediac, N. B.
JE désire annoncer que je viens de m'installer dans la grande maison connue sous le nom de UNION HOTEL, près de la station du chemin de fer, où toutes mes anciennes pratiques et le public en général, seront respectueusement servis. Bonne table. Bonnes écuries. Repas à toute heure. Prix modéré.
L. A. P. GAUDET.
Shédiac, 27 oct. 1886.

D. D. LANDRY,
Agent d'assurance generale sur la Vie et contre le Feu ;
Représentant les meilleures compagnies anglaises et canadiennes. *Conditions faciles.*
AYANT TOUJOURS
UN ASSORTIMENT COMPLET D'INSTRUMENTS ARATOIRES
les plus perfectionnés, et tous les morceaux de réparage.
Bouctouche, 10 oct. 1886.—ac

UNION HOTEL,
O. S. LÉGÈRE, PROPRIÉTAIRE,
Main Street, Moncton, N. B.
Accommodation de première classe pour les voyageurs. Bonne écurie. Prix modérés.

G. McDEVITT,
BARBIER-COIFFEUR,
(Porte voisine du magasin E. Thos. Smith)
SHEDIAC, N. B.
Coupe les cheveux et fait la barbe dans les derniers goûts. Si vous avez une belle tête, les cheveux bien coupés, vous avez toujours bonne mine. Quiconque patronise M. McDevitt n'a qu'à s'en louer sous tout rapport.

Restaurant Doucette,
Mill Street, - - PORTLAND, N. B.
Situé près du pont de Portland, à une minute de marche du grand Dépôt de St-Jean, le 2me restaurant du dépôt. Huitres et repas servis à toute heure. Logement à bon marché. Les amis de la campagne sont les bienvenus.
JOHN DOUCETTE.

Moulin a vapeur
Ayant fait l'acquisition d'un Moulin à vapeur pour scier Billots, Bardeau, etc, ceux qui ont du sciage à faire feront bien de m'apporter leurs matériaux au plus tôt.
SYLVAIN R. GAUDET.
McGinleys Corner, 7 mars '87—ac

CIGARES !
JOS. L. GALLANT
est nommé agent pour les célèbres
CIGARES DE BELL
QU'IL FOURNIRA AUX PRATIQUES PRIX DU GROS.
1er août 87.

J. C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTES
GROCERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, ETC
RICHIBOUCTOU, N. B.
Assortiment toujours au complet. Importations quotidiennes. Vend à grand marché. Pratiques servies avec ponctualité et exactitude. Le public acheteur trouvera son profit à venir examiner les marchandises et s'informer des prix.

Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.
Bureau : Bloc Robinson, Main St., Moncton.
Proprietes de fermes assurees a bas prix.
J. McC. Snow, Agent.
10 déc. 79.

Une Grande Institution Financiere
LA NEW-YORK,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Actif,	$ 75,421,452.00
Excédant en argent,	15,549,319.00
Revenu annuel,	19,230,408.00
Nouvelles assurances en 1886,	85,178,294.00
Total des assurances en force,	304,373,540.00

Bureau principal pour le Canada :
Edifice de la Banque Union, MONTREAL
DAVID BURKE, surintendant.
Département Français :
J. M. HUDON, Inspecteur. J. P. DALY. Agent Général.

B. LAURANCE.
Lisez ce que dit des lunettes de Laurance, l'éminent curé de Québec :
Québec, 20 Août 1883.
Je suis heureux de déclarer que je suis parfaitement satisfait des différentes paires de lunettes que j'ai achetées de B. Laurance.
M. Laurance, opticien, a un assortiment de lunettes et de bésicles tellement considérable que tous ceux qui sont atteints du mal d'yeux peuvent trouver ce qui leur convient.
J. AUCLAIR, Curé de Québec.

W. B. DEACON
a toujours les lunettes Laurance en mains et procure juste celles qui conviennent à la vue. Il a aussi un gros assortiment de
Drogues, Remedes patentes, Parfums, Eponges, Savons de toilette, et tous les objets de toilette et de gout.
Prescriptions des médecins préparées avec soin.
W. B. DEACON, Droguiste.

Avis Public
TOUTES LES PERSONNES endettées au Soussigné sont requises de venir payer immédiatement.
Je mettrai entre les mains d'un Avocat la collection de toutes réclamations qui ne seront point soldées dans un délai raisonnable.
James W. Oulton.
"THE ELMS," MONCTON, N.B.,
20 décembre 1887—1m

Collège Saint-Joseph
MEMRAMCOOK, N. B.
PROSPECTUS
I.—Cet établissement est sous la direction des Religieux de Ste. Croix.
II.—Les matières qui y sont enseignées forment deux cours distincts : le cours commercial et le cours classique. Le cours commercial comprend quatre années ; le cours classique est de cinq ans.
III.—Nul élève n'est admis au cours classique qu'il n'ait complété son cours commercial. Les langues française et anglaise y sont l'objet d'une égale sollicitude.
IV.—Conformément aux règles de l'établissement, l'instruction classique communiquée aux élèves sera assaisonnée de l'esprit chrétien et interprétée au point de vue religieux.
V.—Un élève arrivant d'un autre établissement devra présenter un certificat de bonne conduite de la part du président du dit établissement.
VI.—Les lettres et envois adressés aux élèves, ou expédiés par eux, sont soumis à l'inspection du Président ou de son délégué.
VII.—Les parents recevront à chaque terme un bulletin constatant les progrès, l'application la conduite, la santé, ainsi que les dépenses de leurs enfants.
VIII.—Les élèves qui n'arrivent qu'après la rentrée régulière ont droit à une déduction de prix pour le temps écoulé ; mais tout mois commencé doit être payé en entier.
IX.—On reçoit des élèves à aucun temps de l'année.
X.—Les paiements se font en quatre termes, invariablement d'avance, en or ou en argent anguable.
XI. Des religieuses donnent leur attention au soin et à la propreté des jeunes enfants aussi bien qu'au linge des élèves en général.
Les demi-pensionnaires couchent au Collège, paient cinquante centins pour l'usage du lit
Pour plus amples informations s'adresser à
C. LEFEBVRE C. S. C., Président.

Guérison Positive POUR LE CATARRHE — DONNE — SOULAGEMENT Immédiat POUR Rhume de Cerveau Influenza. etc. Facile à employer
Ce n'est pas un Tabac, Poudre ou Liquide. Prix 50c. et $1.00. Si vous ne le trouvez pas chez votre Pharmacien, il vous sera envoyé, port payé, sur réception du prix. Adresse,
FULFORD & CO., Brockville, Ont.

MINARD'S
"KING OF PAIN."
LINIMENT
GUERIT :
Rhumatisme, Diphthérie, Sciatique, Névralgie, Mal de Tête, Mal d'oreille, Mal de dent, Crampes, Blessures, Toux, Rhumes, Quinsy, Eréstpèles, Coliques, Croup, Enrouement, Brûlures, Bronchites, Engourdissement, Contraction des muscles, Hémorrhoïdes, etc., etc.
C. C. Richards & Co. seuls Proprietaires.
C'est un inappreciable Renovateur de la chevelure et nettoie la tete des petites peaux, etc.
TEMOIGNAGE
C. C. Richards & Cie—J'ai eu les muscles de ma main si contractés que je n'ai pu faire usage de ma main pour nombre d'années. Je me suis servi de l'onguent de Minard et maintenant ma main est aussi bien que jamais.
Bien à vous, Madame Rachel Saunders, Dalhousie, Lun. Co.
Le Liniment de Minard est en vente partout.
PRIX 25 Cents.

COMMISSIONERS OF SEWERS IN THE COUNTY OF WESTMORLAND.
WHEREAS a body of marsh land situate in the Parish of Shediac, in the County of Westmorland, Boudreau Marsh so called, was assessed by the said Commissioners, and a warrant of distress issued against Philippe F. Légère, the delinquent proprietor, and delivered to the collector, which warrant has been returned unsatisfied ; and whereas the said assessment still remains unpaid, notice is hereby given, that the said described land, or such part thereof as may be necessary, will be leased or sold at Dominique Boudreau's residence in said County, on Saturday, the 30th of June next, betweenn the hours of twelve and two o'clock, p.m., to pay such assessment and expense.
LAURENT D. BOUDREAU, Clerk of Com'rs of Sewers.
Shediac, N. B., Dec. 27 1887.—6m.

Demandez le GINPUR DE KIDERLEN Il n'a pas son pareil pour faire des remèdes, et a reçu les médailles les plus hautes. En vente partout.

L'histoire ecclesiastique du diocese de Chatham il y a 20 ans.

Correspondance adressée par Mgr Rogers, évêque de Chatham, au conseil de la Propagation de la Foi, à Paris, concernant l'état de son diocèse—Extrait d'une brochure, publiée à Malines, France, en 1867.

(*Suite.*)

Cependant il n'était pas facile de nous procurer des moyens d'action efficaces. Dans notre nouveau pays, on ne trouvait pas aisément en dehors des grandes villes, de bons professeurs catholiques parlant anglais. Les nombreux moyens de rapides prospérité portaient les professeurs à abandonner les occupations fatigantes et qui rapportaient peu, pour d'autres plus commodes et plus lucratives. C'était aussi ce qui empêchait les frères des écoles chrétiennes de nos provinces et les autres ordres religieux de se procurer assez de sujets parlant anglais, de sorte qu'ils ne pouvaient répondre aux besoins des villes importantes et des paroisses où l'on ne parle qu'anglais. L'archevêque d'Halifax et l'évêque de St-Jean avaient démandé des frères, mais ils n'avaient pu en obtenir. Ce ne fut que pendant ces deux dernières années qu'ils purent s'en procurer. Je désirais vivement m'en procurer pour Chatham, mais je savais qu'il était inutile d'y songer avant que ces évêques n'en eussent eux-mêmes. Je n'avais autre chose à faire que d'appeler à mon aide 3 ou 4 étudiants ecclésiastiques pour qu'ils vinssent évangéliser les enfants. Ceci entraînait la nécessité d'établir un séminaire dans ma maison, seul endroit convenable ; car ces étudiants, que je désirais employer à instruire et évangéliser nos enfants, devaient ne pas se négliger eux-mêmes. Leurs études devaient être continuées. Mais la direction de ce petit séminaire allait ajouter à notre responsabilité, à notre anxiété et à nos travaux, ainsi qu'à ceux du prêtre qui nous aidait, et nous étions dans de mauvaises conditions pour ce travail, qui devait nous causer des embarras et nous empêcher de remplir nos autres devoirs. Cependant il fallait ou faire ce sacrifice et nous soumettre aux inconvénients auxquels il nous exposait, ou bien consentir à la perte de nos jeunes enfants, perte qui se serait prolongée indéfiniment. Vous pouvez penser quelle fut notre décision. Une institution pour garçons fut donc établie et conduite par quatre séminaristes qui, lorsqu'ils n'enseignaient pas, étudiaient sous ma direction ou celle du prêtre qui m'assistait, et cela dans ma maison, laquelle, à défaut d'autre place, devint le commencement d'un séminaire. Outre que je dirigeais la classe de ces jeunes lévites, à la maison, je visitais leur école, chaque jour. En mon absence, le prêtre me suppléait. Il en résulta pour la jeunesse les plus heureux succès. Les jeunes séminaristes instruisaient et catéchisaient leur petit troupeau avec le plus grand zèle et la plus grande assiduité. Les garçons jusqu'à 24 ou 25 ans se rendaient tous avec plaisir à l'école durant l'hiver, lorsqu'ils étaient sans ouvrage. L'enthousiasme gagna les écoles catholiques pour les filles, dont nous en possédions quatre dans la ville, parfaitement dirigées par de jeunes maitresses. Ces dernières écoles ainsi que celles des garçons, étaient l'objet de ma sollicitude ; je les visitais souvent et donnais de petites récompenses pour exciter l'émulation et l'assiduité. J'établis une association de catéchisme pour les jeunes gens des deux sexes, afin qu'ils se réunissent tous les dimanches à l'église. Il se rendaient à la messe, où ils chantaient des cantiques, et l'après-midi, ils allaient au catéchisme. Nous avions désigné un jour pour les confessions, choisissant les fêtes qui leur étaient les plus convenables pour la communion générale, qu'ils faisaient assez régulièrement environ 8 fois par an, savoir : à la fête des Saints Innocents, à la Purification, à la fête de St-Joseph, à la St Jean (6 mai), dans l'octave du St Sacrement, dans l'octave de l'Assomption, à la fête de St Louis de Gonzagne, de SS. Anges, de Ste-Cécile, etc. Au commencement nous nous efforçames de faire du jour de leur communion un jour non-seulement de joie spirituelle, mais encore de récréation innocente pour le corps, en préparant une petite fête, un déjeuner après la messe et des divertissements pendant le jour ; le soir on se rendait à l'église en chantant les litanies de la Ste-Vierge, et tout se terminait par la bénédiction du St Sacrement. L'association du catéchisme donnait des récompenses annuelles, et aussi des vêtements pour permettre aux enfants pauvres d'y assister régulièrement ; elle tenait aussi une bibliothèque composée de livres pieux, instructifs et édifiants. *à suivre.*

Faits intéressants.

D'après les statistiques officielles, il a été consommé à Paris, l'année dernière, 4,000,000 d'œufs. On y a aussi bu 87,560,000 gallons de vin, 3,217,000 gallons de liqueurs fortes et plus de 12,000,000 gallons de cidre et de bière.

Un homme de Dakota a inventé un clin foc qu'il attache à une voiture ordinaire de telle manière qu'il se gonfle de vent, et fait marcher le véhicule à travers les rues et les prairies à une vitesse de dix ou douze milles à l'heure.

Le professeur Workman, de Philadelphie, dit que les squelettes trouvés dans la ville ensevelie découverte à Arizona par le lieutenant Cushing sont vieux de 1,000 ans. La terre et l'air dans ce pays semblent avoir une influence préservatrice plutôt que destructive sur la race humaine.

D'après le Dr. Giles de Tourelle, qui a fait un grand nombre d'observations à ce sujet, la moyenne du pas de l'homme serait de 25 pouces, et de la femme, 20 pouces. Le pas du pied droit est quelque peu plus long que celui du pied gauche. En marche les pieds s'écartent latéralement de 4½ pouces pour les hommes, et de 5 pouces pour les femmes.

Les Russes vont construire le plus grand chemin de fer du monde entier. Il traversera la Sibérie, aura deux fois la longueur du Pacifique Canadien, et amènera St-Petersburg, à quinze jours de route de Vladivostock, sur l'océan Pacifique. Le pays qu'il traversera et bien pourvu d'habitants, et cette voie ferrée augmentera énormément les forces militaires de la Russie.

Certains journaux de New-York se plaignent que les postes de police sont aussi coûteux que des palais. Un poste de police recemment terminé est érigé sur un terrain qui coûte $60,000, et on a payé $85,000 pour la construction de l'édifice. Tout est magnifiquement meublé, la chambre à coucher du capitaine est aussi jolie qu'un boudoir de princesse, et le corridor principal est une salle très imposante.

Les lits de charbon de la Chine sont cinq fois plus grands que ceux de toute l'Europe, et on y trouve aussi de l'or, de l'argent, du plomb, du ferblanc, du cuivre, du fer, du marbre et de l'huile de pétrole en grande quantité. Vû les préjugés du peuple, on a ouvert que bien peu de ces mines. Les Chinois croient que si on ouvrait ces mines il en sortirait des milliers de démons et d'esprits qui plongeraient le pays dans les guerres et les misères.

Le récent dîner donné par le maire de Londres, a coûté £4,000, et cependant on se plaint qu'il n'y avait rien à manger. Il y avait 8,000 invités, et à part la grande quantité d'autres items, et les viandes fournies par les bouchers il y avait 450 pintes de soupe de tortue, 500 pièces de gibier, 400 volailles, 85 dindes, 36 lièvres, 150 homards, 140 pintes de jelly, 200 plats de gâteaux, et au-delà de 1,000 bouteilles de vin. Le maire a payé la moitié des dépenses et les deux shérifs ont défrayé le reste.

Les récentes améliorations dans les télescopes ont permis aux astronomes de faire des découvertes intéressantes, et Sig. Schiapaselli, de Milan, qui a le plus bel instrument du monde entier, avance positivement que la planète Mars est habitée par un peuple qui ressemble un peu au nôtre. Il a fait l'étonnante découverte d'une série de canaux dans cette planète. Ils ont presque cent milles de largeur et s'étendent de la mer vers l'intérieur. D'après le professeur E. A. Boyle de St Louis, d'autres astronomes ont vu le même phénomène. Il est connu qu'il tombe de la neige et de la pluie sur la planète Mars, tandis qu'il y a des témoignages indubitables de vie animale.

M. Gaston Menier, un riche monsieur français, a introduit une nouveauté dans sa maison, c'est un chemin de fer électrique dans sa salle à diner. La voie part de la dépense, où on emplit les plats sur un char, passe par un tunnel, à la salle à manger, et fait un circuit au centre de la table, audessus de laquelle le char se trouve à une hauteur de quatre pouces. Le char en passant et s'arrêtant devant chaque invité, fait rapidement toutes les manœuvres essentielles d'un domestique de table ponctuel, obéissant avec une étonnante précision les ordres du maitre de la maison, qu'il donne en pressant un ressort qui se trouve à sa droite. Le char pèse seize lbs. et peut porter un poids de 150 lbs.

Les différentes races.

Nous avons tous les jours sous nos yeux, dans les pays où la population cosmopolite abonde, notamment dans la Louisiane, les races diverses qui habitent le globe terrestre, la race blanche, la race nègre, la race mongole, et beaucoup de personnes ignorent comment ce phénomène s'est produit, puisque nous descendons tous, en ligne directe, du père Adam créé par Dieu, et de sa femme Eve, sortie d'une des côtes du premier homme.

La légende suivante empruntée aux traditions arabes va nous l'apprendre.

Avant Noé, père de la vigne et inventeur de la sténographie, tous les hommes, y compris les femmes, furent d'abord d'un beau noir brillant de cirage nubien. Mais un jour, le "Bon Dieu," fatigué de cette nuance monotone, qui lui donnait des idées noires, fut pris tout à coup d'une fantaisie en blanc majeur.

Le Très-Haut manda près de lui les trois fils du premier ivrogne. Cham accourut.

—Jette-toi là-dedans ! commanda le Seigneur ; tu deviendras, pour la blancheur, semblable à la neige des cîmes élevées.

Le Seigneur montrant un puits d'eau limpide, creusé à l'instant dans l'aride désert par le simple désir du Tout-Puissant.

Cham fit un pas en avant, prêt à s'élancer pour obéir, mais frappé d'une subite crainte, il se recula peureux et tremblant.

Japhet alors s'approcha, d'un bond sauta dans le puits béant, la tête première. Il ressortit avec l'épiderme laiteux et nacré des femmes de Circassie.

Sem s'avança, saisi d'admiration devant la métamorphose de son frère, il prit son élan, mais la source miraculeuse était déjà presque tarie. Il en reste juste assez néanmoins pour éclaircir le teint noir de Sem, qui reparut avec le ton olivâtre des sectateurs d'Indra, aux yeux en amandes.

Rassuré enfin par la double expérience de ses frères, Cham à son tour voulut se baigner. Hélas ! trop tard, à peine au fond du puits il trouva une flaque boueuse, juste de quoi se pâlir les lèvres, le globe de l'œil, la plante des pieds et le creux de la main.

Ainsi, Cham demeura seul voué à couleur de l'ébène, pour avoir douté de la parole de Dieu.

Boire avant le repas.

Le *Scientific American* publie les remarques suivantes écrites par un de ses lecteurs qui a longtemps souffert de la dyspepsie, qui a employé tous les moyens qu'on lui avait suggérés pour se soulager et qui à la fin, s'est guéri par le procédé le plus simple. Ecoutons-le :

"Le matin, l'estomac est tapissé d'une quantité considérable de mucus qui adhère aux parois. Si la nourriture y est alors introduite, le mucus ténace empêchera son contact avec la membrane gastrite et la sécrétion du jus gastrique n'aura pas lieu ou sera insuffisante. Un verre d'eau pris avant le déjeuner passe directement et d'un manière continue dans les petits intestins. Sur son passage, cette eau distend les membranes de l'estomac, les lave et enlève ainsi la plus grande partie du mucus qui les recouvrait ; elle augmente leur capillarité, directement si elle est chaude, indirectement si elle est froide. Enfin l'eau, non seulement produit un lavage sur l'estomac, mais encore un travail d'excitation qui est un exercice salutaire. On doit prendre bien soin de ne point donner de l'eau froide quand la circulation soit locale, soit générale est assez faible pour rendre la réaction improbable ; ainsi chez les vieillards ou les enfants en bas âge, dans le cas d'un trouble local, comme le catharre gastrique chronique. Alors, il faut prendre de l'eau chaude. Il est avantageux d'ajouter un peu de sel. La coutume de manger de la soupe au commencement du diner n'a tenu partout avec tant de persistance que parce que l'expérience a démontré l'excellence de son action sur l'estomac qu'elle prépare à recevoir les autres aliments plus solides. Elle agit à la manière de l'eau chaude avec addition de sel, excite les membranes de l'estomac, et de plus, elle apporte sans effort son contingent de principes nutritifs."

La foudre vient de tomber sur une maison ; tout le monde s'amasse ; arrive une petite fille.

—Qu'est-ce qu'il y a, madame, demanda-t-elle à sa voisine ?

—C'est le tonnerre qui vient de tomber, ma petite.

—Est-ce qu'il s'est fait beaucoup de mal ?

Acheteurs de tout age et de toute condition, entrez au magasin

O. M. MELANSON

Avant de faire vos achats d'automne et d'hiver. Vous y gagnerez.

—o:o:o—

O. M. MELANSON,

SHEDIAC, N. B.,

Vient de recevoir ses marchandises d'automne et invite respectueusement le public à venir les inspecter.

—o:o:o:o—

DRAPS

POUR CAPOTS,
POUR CAPOTS,
POUR CAPOTS,
HABITS,
HABITS,
HABITS,
PANTALONS,
PANTALONS,
PANTALONS,

Etoffes a Robes,

ASSORTIMENT SUPERBE,
ASSORTIMENT SUPERBE,
ASSORTIMENT SUPERBE,

Garnitures de Robes,

Flanelles de toute couleur et de tout prix,

Corps et Caleçons de laine tricotée,

POUR HOMMES ET FEMMES
POUR HOMMES ET FEMMES.
POUR HOMMES ET FEMMES.

Casques de Pelleterie et Brochés,

POUR HOMMES ET FEMMES,
POUR HOMMES ET FEMMES,
POUR HOMMES ET FEMMES,

Collerettes de Pelleterie,

POUR FEMMES ET JEUNES FILLES.
POUR FEMMES ET JEUNES FILLES.
POUR FEMMES ET JEUNES FILLES.

Tout ce qu'il y a de plus à la mode.

Habillements tout faits

(UN VASTE ASSORTIMENT).
(UN VASTE ASSORTIMENT).
(UN VASTE ASSORTIMENT).

COUVERTES DE LAINE,
COUVERTES DE LAINE,
COUVERTES DE LAINE,
COUVERTES PIQUÉES.
COUVERTES PIQUÉES.
COUVERTES PIQUÉES.

COTON LAINÉ,
COTON LAINÉ,
COTON LAINÉ,
COTON JAUNE,
COTON JAUNE,
COTON JAUNE,
COTON BLANC,
COTON BLANC,
COTON BLANC,

Un lot comme il ne s'en est jamais vu à Shédiac.

ASSORTIMENT DE

CHAUSSURES

AU COMPLET.

Farine, Groceries, etc.

FAIENCE, VERRERIE, QUINCAILLERIE, FERRONNERIES, CLOUS, ETC.

—o:o:o—

Peinture et Huiles, Parafine !

—o:o:o—

En un mot le Magasin Melanson renferme tout ce dont vous avez besoin, amis lecteurs. Le tout au plus bas prix pour argent comptant Je prends en échange tous les produits de la ferme au prix le plus élevé du marché.

Nous nous faisons un plaisir de montrer nos marchandises et nos prix. Que tout le monde vienne sans crainte !

—o:o:o—

O. M. Melanson,

SHÉDIAC

20 octobre 1887

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 10 JANVIER 1888

Le gouvernement fédéral a fixé au 16 février l'élection dans le comté de Westmorland pour la révocation de l'acte de tempérance du Canada. L'ex-shérif Chapman de Dorchester, a été nommé officier-rapporteur.

Le steamer français "Panama", du Havre, a apporté á Halifax, vendredi, deux mille tonnes de bettes à sucre pour la raffinerie de sucre de la Nouvelle-Ecosse. Depuis qu'on a fait cet achat le sucre ayant rehaussé considérablement, les propriétaires de la raffinerie vont augmenter leurs profits de plusieurs mille piastres.

La dette nette du Canada, le 31 décembre dernier était de $227,419,910, étant une diminution de $326,615 durant ce mois. Les recettes totales pour les premiers six mois de l'année fiscale ont été de $17,340,422, et les dépenses se sont montées à $15,098,080, laissant un gros surplus.

Godman Ostrander et David Wellbanks ont été condamnés vendredi dernier, á Picton, Ont., pour corruption dans la dernière élection pour la chambre des communes, á payer chacun une amende de $50 et les frais de la poursuite, et en sus á subir l'un deux jours et l'autre trois semaines de prison.

La session semi-annuelle du conseil municipal de Westmorland s'est terminée samedi. Nous publions aujourd'hui partie du procès-verbal, que nous empruntons au Times, nous donnerons le reste vendredi. Le secrétaire A. E. Oulton a été continué dans ses fonctions et l'hon. A. D. Richard a été nommé trésorier en remplacement de M. Robb.

Il est rumeur que les autorités fédérales ont décidé de remplacr les plus anciens juges du banc du district de Montréal par des hommes plus jeunes. Parmi les noms mentionnés á qui on doit accorder une pension de retraite sont ceux du juge en chef Sir A. A. Dorion, les juges Tessier, Cross, Monk, Johnson, Papineau et Doherty.

Le département de l'agriculture, à Ottawa, est à prendre des informations du nord du Japon, relativement á la croisance d'une variéte de thé, et autres plantes, en vue d'en faire des essais sur la ferme expérimentale centrale du Dominion. On trouve au Labrador une plante de thé un peu semblable á la plante de thé japonaise.

Le MONITEUR ACADIEN a été le premier d'entre les journaux à protester contre les brutales accusations répandues á dessein selon toute apparence contre les quatre ou cinq habitants du voisinage du pont qui fut le théâtre de la catastrophe du 17 décembre à Caraquet. Depuis plusieurs feuilles ont exprimé á peu près les mêmes opinions, entr'autres le Telegraph de St-Jean, l'Advocate de Newcastle, le Courrier de Bathurst, etc. Ce dernier, au cours d'un article inspiré par le verdict du jury, disait dans son avant-dernier numéro :

"Il ne s'agit pas ici, croyons-nous, d'un simple accident dû á l'imprévoyance d'une ou de plusieurs personnes, mais il s'agit ici d'un grand malheur, d'une calamité sans pareille dans l'histoire de nos chemins de fer locaux. Les circonstances nous portent á croire que l'organisation sur ce chemin de fer était aussi défectueuse que l'était le pont lui-même, car c'était plus qu'un manque de prévoyance que de forcer tous les hommes de section sur ce parcours de chemin de fer de s'absenter pendant toute une journée á ce temps ci de l'année où l'on devait savoir que la tempête et la haute marée pouvaient à tout instant briser la faible structure en question. Encore une fois nous répétons que c'est souverainement odieux de vouloir, comme l'ont fait quelques journaux, inculper dans cette malheureuse affaire quelques pauvres français qui vivent dans le voisinage du pont en les blâmant de n'avoir pas fait connaître à temps et á qui de droit que le pont était endommagé et impassable. Ces personnes étaient-elles chargées, par hasard, de faire connaître á qui que ce soit l'état du chemin de fer ? Ne savaient-elles pas que la visite de tout le parcours doit se faire tous les jours par des employés chargées ad hoc? Nous ne saurions repousser avec trop de force ces accusations malveillantes destinées plutôt à détourner les yeux du public des véritables faits que d'exculper ceux de qui le public voyageur a droit à s'attendre à toutes les précautions qui se rattachent á leur position. Rien de plus odieux que de vouloir ainsi susciter la haine contre des gens aussi bons qu'ils sont sont paisibles et qui, après tout, ont fait tout ce qui etait en leur pouvoir pour empêcher le désastre en mettant des signaux de détresse qui ont été vus par plusieurs de ceux qui étaient à bord l'engin. La question se présente d'elle-même : d'où vient que l'on n'a pas tenu compte de ces signaux ?

"Le verdict du juré censure sans détours les ingénieurs du gouvernement, tant local que fédéral. A notre humble avis, si les choses en restent où elles sont et si on accepte de part et d'autre le verdict avec tout le calme d'esprit que l'on a manifesté jusqu'ici, le chemin de fer de Caraquet porte pour toujours une tache qu'il aura peine à effacer ; car qui nous dit que si les ingénieurs en question se sont trompés en cette occasion qu'ils ne se sont pas trompés quand à la solidité d'autres ponts sur la même route? La confiance du public dans cette entreprise est ébranlée ; il faut quelque chose de plus pour la rétablir et lui donner son équilibre."

Dans le Telegraph du 3 janvier, Charles R. Scoles, entrepreneur-constructeur de chemins de fer, qui semble avoir eu quelque rapport avec la construction du pont qui a causé le désastre que nous déplorons, entreprend á son tour de justifier l'administration du chemin de fer de Caraquet en rejetant toute la culpabilité, toute la responsabilité de l'accident sur les habitants dont la conduite selon lui mérite le plus sévère des châtiments. Et pourtant le même Scoles savait en écrivant ces lignes, que le surintendant avait tellement de doute sur la solidité de ce pont après la marée de la nuit précédente, qu'il avait donné au mécanicien l'ordre formel de ne pas s'y engager avec la locomotive avant de l'avoir soigneusement inspecté.

Le MONITEUR ne voudrait pas prendre sur lui de déclarer que le point en question n'était pas assez solide en temps ordinaire et que la compagnie du chemin de fer de Caraquet n'est pas justifiable d'avoir laissé ses convois passer dessus en temps ordinaire ; mais nous n'hésitons pas á dire qu'après un ouragan et une marée comme la tempête et la marée du 16 décembre, toute administration de chemin de fer qui oublierait sa responsabilité envers le public au point de laisser circuler ses convois sur les ponts exposés à toute la fureur des éléments avant d'en avoir préalablement fait l'inspection la plus minutieuse, mériterait la plus rigoureuse condamnation de la part des tribunaux du pays, chargés de venger la société et les individus contre les attentats criminels et les coupables négligences des grandes corporations aussi bien que des plus infimes particuliers.

Chronique religieuse.

Environ 80 membres du clergé catholique de Montréal se sont réunis, le 2 janvier, au palais épiscopal de Mgr l'archevêque Fabre et ont présenté au vénérable prélat un magnifique fauteuil dont le prix est estimé á $1,200.

En réponse à un télégramme envoyé au Pape le jour de son jubilé par Mgr. l'archevêque d'Halifax, Sa Grâce a reçu la dépêche suivante.

A l'Archevêque O'Brien, Halifax.

Les bons souhaits de Votre Grâce, de son clergé et de ses ouailles ont causé un vif plaisir à Sa Sainteté, qui vous envoie, ainsi qu'à tous les fidèles confiés à vos soins, sa bénédiction apostolique.

(signé) CARDINAL RAMPOLLA.

Il y a de cela quaranté-quatre ans les Druses payens assiégaient Maronite, petite ville catholique en Syrie, et menaçaient d'exterminer tous les habitants. Les Maronites étaient sur le point d'abandonner leur défense quand apparut sur les remparts une femme chrétienne, tenant en l'air un enfant de deux ans, et elle s'écria : "Tant qu'il y aura un enfant baptisé au-dedans de ces murs, nous ne nous rendrons jamais !" Chose étrange, l'apparition et les paroles de cette femme produisirent un tel effet sur l'esprit superstitieux des Arabes qu'ils abandonnèrent le siège, et la petite ville fut sauvée. Il y a deux ans Léon XIII érigea un nouveau diocèse en Syrie, celui de Panée, anciennement Césarée de Philippe. L'évêque actuel de ce nouveau siège, Mgr Jéraigiry, est le même enfant qui fut merveilleusement la cause par laquelle la petite ville de Maronite fut sauvée. Il a fait son cours classique en France.

Mardi dernier, le Pape a fait une allocution aux pèlerins en présence de toute la cour. Après avoir exprimé sa joie á la preuve de cohérence parmi les catholiques le Pape dit : "Vous n'avez pas prêté foi à ceux qui, avec la voix de la calomnie, essaient de vous persuader que le Pape est l'ennemi de l'Italie. Les Papes ont toujours été les plus grands amis et les bienfaiteurs de l'Italie. Vous, comme nous-même, êtes convaincus que l'Eglise, par sa sainte mission, devrait avoir une autorité en quelque sorte terrestre (cris de "Oui", "oui"); que l'Eglise est une institution divine ; que d'essayer de réduire ses intérêts á la question des lois d'Italie ne peut avoir d'autre résultat que le plus déplorable aveuglement."

L'allocution fut accuillie par des applaudissements enthousiastes qui durèrent quelques minutes. A la conclusion chacun passa devant le Pape et reçut sa bénédiction.

Le même jour, le Pape a dit á une entrevue avec Eugène Veuillot, le distingué écrivain français, qu'il était certain que la France se lèverait de nouveau á son ancienne place dans le christianisme et exercerait une influence sans borne sur l'univers. Sa Sainteté déplora l'esprit révolutionnaire qui fomentait dans plusieurs états. Il était à préparer deux encycliques traitant de socialisme, de la licence de presse et du grand pouvoir du suffrage universel, qu'il considère terriblement menaçant. Il définit aussi certains points sur lesquels de bons catholiques ont des idées confuses et dangereuses. On pense que Sa Sainteté faisait illusion aux questions agraires et irlandaises.

Le Pape donne un cadeau jubilaire au trésor de St-Pierre, pour être dépensé en propageant des articles artistiques qui seront placés au musée du Vatican, et des objets du culte pour la sacristie de St-Pierre. Le reste sera donné aux hôpitaux.

CIRCULAIRE DE MGR. ROGERS

Mgr. l'évêque de Chatham a envoyé la lettre-circulaire suivante á tous les prêtres de son diocèse :

Chatham N. B., 31 déc. 1887.

Révérends et chers Pères :—

Selon que nous l'annoncions dans notre circulaire du 18 ultimo nous avons expédié aujourd'hui á Son Eminence Schiaffina, à Rome, la somme totale des offrandes reçues des prêtres et du peuple du diocèse de Chatham pour être présentée avec leur adresse à Notre Saint Père, Léon XIII, á l'occasion de ses noces d'or.

Pour la satisfaction de notre dévoué clergé et de leurs ouailles respectives nous ajoutons la liste des recettes des différentes missions que les pasteurs nous ont remises et que nous avons transmises au dit cardinal pour sa sainteté. Le montant total [£210 sterling] est certainement beau et dit beaucoup en faveur de la dévotion filiale et généreuse et des pasteurs et du peuple envers le siège apostolique de Pierre, envers le grand et bon pontife qui à présent le remplit si heureusement.

Nous ajoutons aussi la liste des montants reçus et que nous avons transmis au Très Rév. Patrick Glynn, prieur des Augustins irlandais à Rome, pour la nouvelle église de St-Patrick qu'on va ériger [£55 sterling]. Nous mentionnons ici ce fait en rapport avec le jubilé du Pape, parce que c'est le résultat de la lettre que nous avons reçue et que nous vous avons transmise de Son Eminence, le Cardinal Simeoni, préfet de la propagande, sous la direction du Souverain Pontife.

En terminant, Révérends et chers Pères, nous vous remercions et vos ouailles respectives, et nous nous unisons á vous et vos paroissiens en priant Dieu de bénir Notre Saint Père le Pape Léon XIII et de bénir tous ceux que le Pape bénit et pour lesquels il priera à sa messe jubilaire !

† JAMES ROGERS,
évêque de Chatham

ADRESSE À LÉON XIII

Voici la traduction d'une adresse envoyée par l'archevêque et les évêques des provinces maritimes au pape Léon XIII á l'occasion de son jubilé sacerdotal :

TRES SAINT PERE,—L'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Halifax, unis entre eux par les liens de la foi et de l'amour fraternel, n'oublient pas leur dévouement envers le Saint Siége, principalement dans cette très joyeuse saison, quand tout l'univers catholique célèbre votre jubilé, et s'empressent de vous offrir leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits.

De même que Votre Sainteté, nous remercions Dieu avec ferveur de vous avoir conservé jusqu'á la cinquantième année de votre prêtrise, et nous le prions ardemment de vous conserver la vie de longues années encore pour donner à l'Eglise et aux nations des conseils remplis de la plus grande sagesse.

Vivant au milieu des controverses suscitées par les mauvais principes, ou soutenues par les doctrines malsaines, nous connaissons bien les bienfaits que vous conférez, Très Saint-Père, á la science utile et exacte par vos lettres encycliques où il est clairement prouvé que toutes les saines connaissances humaines s'accordent facilement avec les dogmes de la foi.

"De Sion sortira une loi," disait un vieux prophète, "et la parole de Dieu viendra de Jérusalem." Cette prophétie est aussi vraie de Rome aujourd'hui qu'autrefois de Jérusalem. Vous énoncez les lois que les nations doivent observer dans les affaires civiques et la vraie doctrine que le peuple doit partout professer.

Voilà pour nous, Très-Saint Père, une grande cause de jubilation, une raison puissante de nous réjouir des triomphes remportés ; mais la peine et le chagrin jettent leurs ombres dans nos âmes quand nous nous rappelons que vous êtes le prisonnier d'une puissance hostile—que l'Eglise est dépouillée de son patrimoine, et que les droits les plus sacrés de votre souveraineté civile sont attaqués par la force et la fraude et honteusement foulés aux pieds.

Contre cette injustice faite á toute l'Eglise nous élevons notre voix et nous affirmons sans hésitation que la principauté civile des pontifes romains doit être restituée au successeûr de Saint Pierre par les efforts des catholiques du monde entier. Puisse Dieu vouloir que cette année jubilaire soit inscrite dans les annales de l'Eglise comme l'année de la restauration des droits du Saint Siège. En attendant, Très-Saint Père, en offrant nos félicitations, nous supplions l'Auteur de la Vie qu'Il vous conduise par la main saint et inébranlable au milieu des changements du monde jusqu'á une mûre vieillesse.

(Signé) † C. O'BRIEN,
archevêque de Halifax.
† JOHN SWEENY,
évêque de St-Jean.
† PETER MCINTYRE,
évêque de Charlottetown.
† JAMES ROGERS,
évêque de Chatham.
† JOHN CAMERON,
évêque d'Antigonish.

BULLETIN ÉTRANGER.

BULGARIE.—Il est tombé une grande quantité de neige au commencement de la semaine dernière. Les chemins de fer de Bulgarie sont bloqués et les malles arrêtées.

ANGLETERRE.—La tempête de neige continue. Plusieurs chemins de fers sont bloqués et le trafic est arrêté. A Bruen, Autriche, 8 bohémiens ont gelé à mort, et à Vienne plusieurs personnes pér. par le froid.

Le canal Birmingham, s'est brisé près de Dudley et l'inondation a rendu des centaines de familles sans abri.

La translation des restes de Napoléon III et du prince impérial Louis Napoléon, de Chiselhurst á Farnborough, lundi (hier), sera faite sans beaucoup de cérémonies. Il y aura simplement deux corbillards qui porteront les restes à un train spécial à la gare. Les tombeaux seront reçus à Farnborough par l'impératrice Eugénie et quelques membres de la famille et probablement par le Prince Victor. De là, les cercueils seront transportés sur des affûts de canon ou sarcophage.

ALLEMAGNE.—Les allemands catholiques tiennent des assemblées dans tout l'empire en l'honneur du jubilé papal.

Le Dr. Windthorst adressa la parole à une grande réunion á Hambourg.

FRANCE.—La factorerie de piano d'Evad a pris en feu et 1500 pianos ont été détruits.

En réponse á certaines notes diplomatiques, le président Sadi Carnot a donné instruction á M. Herbett l'ambassadeur français à Berlin d'assurer l'empereur Guillaume, que tant que (M. Carnot) sera à la tête de la république française aucun gouvernement français ne se permettra d'adopter une politique de guerre.

Une des particularités de la semaine dernière, à Rome, est le fait que la France s'est efforcée par son président Sadi Carnot et le ministre Flourens de renouer des amitiés avec le pape. C'est évidemment dans le but de faciliter une ouverture entre le Vatican et le Quirinal.

RUSSIE.—Le gouvernement russe est sur le point d'adopter une nouvelle loi pour empêcher les compagnies privées de chemin de fer de nullifier la mise en exécution de douanes prohibitives contre l'Allemagne et l'Autriche en réduisant le taux des frets.

Les entrepreneurs du gouvernement russe ont acheté 948,000 boisseaux de farines, 132,000 boisseaux d'orge et 108,000 boisseaux d'avoine, au prix de 700,000 roubles pour l'armée du sud dans les districts près de la frontière autrichienne.

Les huit nihilistes, y compris Tschernoff, condamnés á mort pour attentat sur la vie du Czar durant sa visite au pays de Don Cossack, ont été pendus, á St-Peterburg, le 2 janvier.

PÉROU.—Le choléra sévit avec rigueur à Valporaiso. Il y a 130 cas tous les jours et il meurt de 80 à 90 personnes par jour.

Nouvelles de Gloucester.

On dit que la morue est abondante tant á Miscou que dans la baie de Miramichi. Il est assez rare que l'on fasse la pêche á la morue dans ces localités á ce temps-ci de l'année.

Trois cas de fièvre typhoïde viennent de se déclarer dans une famille d'un nommé Aubus à quelques pas de la ville de Bathurst. La première personne qui en a été atteinte, une jeune fille d'une quinzaine d'années, est morte la semaine dernière. Le docteur Bishop, qui a été appelé auprès des malades quelques heures après la mort de la jeune fille, entretient peu d'espoir pour la rétablissement des deux autres malades.

Les chars sur le chemin de fer de Caraquet sont descendus jusqu'á Caraquet au commencement de la semaine dernière, mais qu'à une petite distance du pont McIntosh. Il paraît que le chemin s'est plus ou moins rempli de neige depuis lors et le convoi ne peut ni reculer ni avancer avant que le pont soit rebâti. L'ouvrage sur le pont n'était pas encore terminé mardi. Une chance si le trafic se continue sur ce chemin cet hiver.

Nous regrettons vivement d'apprendre de la bouche même de notre excellent concitoyen, M. Félix St. Cœur, qu'il doit bientôt laisser Bathurst avec toute sa famille pour s'établir en permanence à Boston. Tout le monde regrettera le départ de M. et de madame St. Cœur dont on on gardera toujours les plus heureux souvenirs.

—Courrier.

LE PAPE.

M. le chanoine O'Donnell, de St-Denis, P. Q., à la date du 15 décembre, écrit de Rome au "Courrier de St-Hyacinthe":

Ce vœu je l'ai formulé encore hier dans l'audience que le St Père a eu la bonté de m'accorder.

J'attendais avec inquiétude ce moment si désiré, car cette faveur est accordée très difficilement á présent vu le grand nombre d'Evêques et de personnes de tout rang et de tous les pays attirés á Rome pour les Fêtes Jubilaires du Pape.

J'étais avec MM. Laflamme et Soly. Après avoir reçu des évêques collectivement en audience privée, le St-Père est passé dans la salle du trône. Alors on lui a présenté une députation du chapitre de Ste Marie Majeure. Un des évêques a récité une adresse à laquelle Sa Sainteté a répondu par un discours d'environ vingt minutes. Le Pape a traité son sujet favori : les études. Puis, après la présentation des offrandes faites au nom du chapitre de la Basilique, les prélats sont restés dans la salle, se plaçant en demi-cercle autour du trône.

Ensuite est venue une députation de la Basilique de Ste Marie de Cormedin présidée par son archiprêtre. Puis une autre des Pères Pénitenciers de la Basilique Vaticane ; et aussi une autre des chapelains ordinaires du Souverain Pontife. Le Pape parla assez longuement aux franciscains de leur dévouement au St Siège et de leur "foi romaine." Pas besoin d'ajouter qu'Il s'exprima facilement, bien et sans trop de fatigue ; mais il avait gardé, dans toutes ses réponses, un ton sérieux. Puis notre tour est arrivé. Nous étions au centre du demi-cercle formé par les hommes éminents. En nous approchant du trône, le Souverain Pontife, la figure toute épanouie et souriante, s'est écrié : Oh ! Voici les Canadiens venus de loin. Il nous reçoit comme un Père reçoit des enfants qu'il attend et qu'il aime. Je lui dis alors quelques paroles écoutées par le St-Père avec une joie visible et encourageante pour moi. Il s'informe de notre pays, et dit : Vous êtes venus de si loin porter une offrande à St Pierre ! Oui, St Père, accomplir une mission d'amour.

Il s'informa de notre Evêque et me dit : Dites, de ma part, des paroles d'affection á Monseigneur Moreau.

Nous avons recueilli ces mots avec trop de bonheur pour ne pas les communiquer à nos lecteurs. Comme moi, ils seront heureux et fiers de savoir que le cœur du Pape est avec notre Evêque. Elevant la voix et s'adressant, pour ainsi dire, á toute l'assemblée, la St Père fit en termes très flatteurs l'éloge de l'honorable M. Masson qu'Il avait vu deux jours auparavant. Très certainement, de toutes les députations la nôtre était la plus affectueusement reçue. Pendant toute la durée de notre audience le Pape a parlé avec une expansion de joie qu'il n'avait pas manifestée jusqu'alors. J'ai pu constater, par l'expression sympathique des figures de l'assemblée, que ses paroles faisaient plaisir á toute l'assistance. J'avais le cœur gros de joie, d'amour pour le Chef de l'Eglise et d'amour pour mon pays si catholique, si dévoué au St Siège. On n'oubliera jamais ce que les croisés canadiens ont fait á Rome pour la Papauté et pour l'honneur du Canada.

Notre audience était la dernière. Vers la fin j'ai mis "dans la main" du Pape un certain nombre d'objets de piété. Il les pressa et me les remit. Puis se levant Il donna la Bénédiction Apostolique. Avant de nous retirer, Il a eu la bonté de nous accorder les faveurs et les bénédictions que nous avions demandées pour nos paroissiens et amis.

Bien certainement j'aimais beaucoup Pie IX. Il a eu la bonté de me donner deux audiences privées et un souvenir de mon premier voyage á Rome. Cependant, on le dit ici et je l'ai éprouvé, il y a plus d'affection dans la manière de recevoir de Léon XIII. Je me suis trouvé avec Lui comme un enfant avec son père, sans gêne, sans hésitation, sans aucun trouble. Ce jour d'hier est une des joies les plus douces les plus fortes et les plus durables de ma vie.

En voyant le Pape on comprend toutes les précautions prises pour ne pas le fatiguer. Quand il donne une audience il veut parler, s'intéresser, s'informer et garder aussi longtemps que poisible ceux qu'il reçoit.

D'après ce que l'on m'avait dit, j'étais agréablement désappointé de ne pas trouvé la disproportion dont on parle, entre sa bouche et le reste de ses traits. Il y a contraste saisissant entre sa figure et ses yeux. Le visage est maigre, très pâle, blanc, mais de cette blancheur sans éclat, produite par 17 ans d'emprisonnement. La réclusion a usé les forces physiques du Pape, mais l'œil est vivant, clair, perçant, plein d'énergie, d'intelligence et de feu. Le contraste entre ce regard, sans faiblesse et sans peur, et la figure émaciée serre le cœur ; sur le même visage la vie dans toute sa force intellectuelle et les traces de travail lent et sûr, produit d'une cruelle et injuste captivité.

La soutane tombe sur son corps amaigri comme un suaire. Sa ceinture traîne. On la dirait trop pesante pour les forces de cet homme dont la vigueur fait la force du monde. Un souffle de cette bouche fatiguée, haletante est plus fort que les armées de ses ennemis. Cette parole si faible est entendue aux extrémités du monde. A ses lèvres tremblantes sont suspendues les intelligences amies et hostiles du monde entier. Dieu n'est pas dans le tonnerre, ni dans la tempête, ni dans l'ouragan, mais dans la petite brise qui agitait á peine les feuilles des arbres dans la montagne.

Les mouvements du Pape sont vifs. Il gesticule même assis et accentue sa parole par le regard et le geste les plus appropriés au sujet.

Pendant au moins une demi-meure je l'écoutais et je pouvais saisir toutes les nuances de sa parole, de son expression et de son geste.

Il ne sort pas du Vatican. Il n'est vu que d'un petit nombre. Il est abandonné par les siens. "Inimici hominis domestici ejus." Cependant Il est la vraie force, même de Rome matérielle. Il peut Lui aussi dire, bien que prisonnier depuis 17 ans : Rome n'est plus dans Rome, elle est toute [où je suis.

M. Chevreuil, célèbre savant français, âgé de 102 ans, pose devant un sculpteur pour un buste. "Soyez assez bon, dit-il à l'artiste, "de ne me pas faire paraître plus vieux que je suis."

AU JOUR LE JOUR

—o:o:o—

GRÈVE.—On estime que 25,000 à 30,000 mineurs se sont mis en grève à Pottsville Pa.

ENVOI.—M. Henry L. D'Entremont, de Peabody, Mass., voudra bien accepter nos remerciments pour son gracieux envoi de journaux.

TEMPÉRATURE—Il fait beau, mais il n'y a point encore assez de neige pour faire de bons chemins. Les commerçants de bois sont aux abois.

NAUFRAGE.—La goëlette américaine, J. W. Crosbey, avec une cargaison de hareng gelé de Terreneuve, a fait naufrage à Mad Moll Rock, en essayant d'entrer dans le hâvre de Louisbourg, jeudi après-midi.

COLLISION.—Deux trains de fret sur le chemin de fer du Pacifique Canadien ont fait collision, sur un pont d'une hauteur de 90 pieds et ont été précipités en bas. Cette catastrophe a causé la mort á deux mécaniciens, deux chauffeurs et deux serre-freins.

NOMINATIONS.—Le gouvernement local a nommé M. C. E. Knapp, de Dorchester, régistrateur pour le comté de Westmorland ; M. T. H. Desbrisay, de Bathurst régistrateur pour Gloucester ; M. S. B. Appleby, régistrateur pour Carleton, et M. Peck, pour le comté d'Albert.

PUBNICO OUEST.—Le bazar donné à Pubnico Ouest a eu un succès complet et les recettes se sont montées à $532. Le tirage des billets pour l'orgue a eu lieu le second soir et M. Anselme LeBlanc l'a gagné et en a fait cadeau á l'église. La montre en argent a été remportée par M. David d'Entremont qui en a aussi fait don à l'église.

FERME EXPÉRIMENTALE.—La ferme expérimental pour les provinces maritimes a été placée á Nappanne, comté de Cumberland, N. E. Elle consiste de 360 arpents dont 50 sont du marais, et a coûté 15,000. Les propriétés sont sur la ligne de l'Intercolonial, et se trouvent seulement á trois ou quatre milles au sud d'Amherst. La ferme expérimentale est donc au centre des trois provinces.

GUIDE FLORAL DE VICK.—Nous accusons réception du joli annuaire de Vick pour l'année 1888. A part les magnifiques gravures qu'il contient c'est un véritable traité sur l'horticulture et est adapté aux besoins de tous ceux qui cultivent les plantes de jardin ou de la maison. Ceux qui désirent se procurer ce guide n'ont qu'à s'adresser à James Vicks, Seedsman, Rochester, N, Y. Prix 10 cents.

ACCIDENT.—Vendredi matin John Sarsmith s'est tué en tombant du haut du pont de Morrison's Cove, à un mille et demi de Chatham. Il s'en allait au bois en traîne, lorsque son cheval perdit l'équilibre et alla s'abattre contre le garde-fou qui, étant pourri, se rompit et fit précipiter cheval et voiture au fond du précipice. Son compagnon Williams se sauva la vie en sautant hors de la traîne quand le cheval commença á glisser.

MUNICIPAL.—Le conseil municipal de Kent se réunit aujourd'hui à Richibouctou. Plusieurs conseillers parlent de faire des arrangements pour publier le procès-verbal de leurs délibérations, afin que leurs commettants soient mis au courant de ce qu'ils font. Il est question de remplacer le secrétaire actuel, mais nous espérons qu'on ne fera rien de tel, á moins qu'il ne soit coupable de méfaits ou de négligences impardonnables.

CATASTROPHE ÉPOUVANTABLE.—Un correspondant de Shanghai fait le tableau des pertes de vies causées en Chine par le débordement de la rivière Noang Ho et de la famine terrible dont le pays est menacé. Environ un sixième de l'étendue du jardin de Chine est à présent converti en un vaste lac. Des hommes qui il y a trois mois passés étaient riches regardent aujourd'hui avec tristesse et épouvante, souffrant de la faim et n'ayant rien pour se vêtir, cette île qui est devenue une mer. Dans les districts de Ching Chow et Chen Chow il est dit que pas moins de 3,000 villages populeux ont été engouffrés en quelques minutes et peu d'habitants ont pu se sauver. La grandeur du désastre sera mieux comprise quand on saura qu'une étendue de pays plus vaste que la principauté de Galles et bien plus populeuse, est à présent une vaste mer, et que ses habitants sont ou noyés ou enfuis. La population de la région si terriblement visité est aussi grande que celle de toute l'Irlande, c'est-à-dire d'environ 25,000,000 d'habitants, avec une étendue de 65,000 milles carrés, et les eaux de la rivière couvrent maintenant entre 8 á 10 milles carrés. Les pertes de vie se chiffrent par des centaines de mille, tandis que ceux qui meurent de faim doivent se monter á plusieurs millions qui sont tout-à-fait á la charité publique. L'empereur a contribué de larges sommes pour le soulagement de ces malheureux.

Flotte des Acadiens de Yarmouth.

Le "Times" de Yarmouth publie, dans son numéro du 31 décembre, un tableau de tous les navires du comté de Yarmouth, N. E. Le tonnage de toute la flotte se monte á 105,951. Ci-suit le tablaau des navires appartenant aux Acadiens de ce comté.

NOM	TONNAGE	PROPRIÉTAIRES.
Annina	11	Hilaire Bourque
Sea Foam	75	J. H. Pothier & Cie.
Sigetrol	41	J. H. Pothier & Cie.
Boston Marine	172	J. H. Pothier & Cie.
Coup d'état	11	Maturin D'Entremont
Hattie Emeline	11	Pierre A. Amirault
Maggie Bell	10	D. Surette
Olika	53	J. H. Pothier & Cie.
Rhuama	46	S. Pothier
Uncle Sam	95	G. D. D'Entremont
Annie M. Bell	64	L. V. Amirault et autres
A-la-mode	28	A. Amirault "
Alfaretta	47	W. D'Entrdmont "
Annie D.	70	G. D. D'Entremont "
Arizona	86	L. D. D'Entremont "
Alp. B. Parker	39	Max. LeBlanc "
Bellarose	40	Is. D'Entremont "
Barbarone	93	Pierre Duon "
Brisk	67	Sim. D'Entremont "
Diploma	83	Louis Duon "
Edith A.	81	G. D. D'Entremont "
Electric Flash	50	David D'Entremont "
Flora	63	D. D'Entremont "
Jonathan	63	C. D'Entremont "
Kelso	111	J. H. Pothier & Cie "
Louise	85	J. H. Pothier & Cie "
Lydia Ryder	57	Louis D'Entremont "
M. A. Louis	63	M. A. Surette "
Manzanilla	50	I. D'Entremont "
N. A. Laura	58	Jul. D'Entremont "
Proditor	53	P. Duon "
Regina	57	A. D'Entremont "
River Rose	53	C. M. Boudreau "
Salvador	52	A. Duon "
Willos the Wisp	41	J. D'entremont "
Young Scotland	47	J. H. Pothier & Cie "

SHEDIAC EN FLAMMES !

CHANCE UNIQUE !

Des marchandises pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An vendues au prix coûtant. Jamais offre aussi avantageux n'a été offert aux dames de Shédiac et des alentours. Accourez vite vous en convaincre. Au feu ! Au feu ! ! telle en est la cause. Profitez de l'occasion, si vous voulez faire de bons marchés. Ne manquez pas mon enseigne, porte voisine de M. A. J. Cormier. En remerciant mes pratiques pour leur patronage, je prie ceux qui me sont endettés de vouloir bien venir régler leurs comptes.

Mme C. H. CALLAND.

Shédiac, 7 Déc. 1887.

J. V. BOURQUE

VENANT D'ETRE REÇU :

Un autre lot de Drap a Manteau ou Sacque ;

Tweed Canadien tout laine pour habillements (tres bon marche).

Drap pour Pardessus ;

PARDESSUS.

Flanelle grise, Flanelle Ecossaise. Casques en pelleterie, Casquettes Ecossaises, Robes de Cariole, Chemises de laine,

Coton gris, Etoffes à robes,

Casques, Couvertes à cheval, Gants, &c., &c.

COTON EN PAQUETS.

AUSSI

Un autre lot de cet excellent the en boites de 5 livres.

J. V. BOURQUE.

Shediac, 24 Nov. 1887.

Chevilles pour patins de sleigh

Chevilles pour voitures, chevilles pour bandages de roue, toutes grandeurs

LANTERNES.
Un gros assortiment de tous prix.

FUSILS.
De toutes sortes, prix de $3.00 jusqu'à $50.00.

CHAINES.
Meilleures chaines éprouvées, toutes grandeurs.

COUTELLERIE.
Le plus grand assortiment du marché en fait de couteaux de table et de poche, aux plus bas prix.

BARRY & MACLAUCHLAN,
Marchands en gros de Ferronneries.
ST. JOHN, - - N. B.

John Calder, Shediac, N. B.,

amaintenant en magasin un très grand assortiment de Marchandises Sèches à des prix qui étonnent tout le monde.

—(o:o:o:o)—

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Ayant resolu de faire une

Grande vente complete pour argent comptant,

TOUT EST MARQUE SI BAS QUE CHACUN SERA SURPRIS ET CONTENT.

Shédiac n'a pas dans son sein aucune fièvre ou maladie quelconque, de sorte que les fermiers et lesautres n'ont pas besoin de craindre pour leur santé, et comme la présente n'est point une vente trompeuse, chacun trouvera son profit, même s'il lui faut aller considérablement hors de sa route, de venir chez

JOHN CALDER, A SHEDIAC,

bénificier des bons marchés que j'offre maintenant. Dans un espace limité, il est difficile de mentionner les prix. Faites attention à la circulaire contenue dans cette feuille, et vous ne manquerez pas de vous rendre chez moi.

Je tiens tout ce qui est nécessaire aux fermiers et aux habitants de la campagne,

A meilleur marche que jamais auparavant.

—o:o:o—

Esperant voir un plus grand nombre de mes amis,

JE SUIS BIEN RESPECTUEUSEMENT,

John Calder, Shediac, N. B.

4 Nov 1887

Conseil municipal de Westmorland.

Le conseil municipal de Westmorland s'est réuni, mardi, le 3 courant, à Dorchester, et le consei ler Ogden a été réélu préfet. Les conseillers sont :

Salisbury—Alward et Kay.
Moncton—Mills, Lutes, Welch.
Shédiac—Tait, Galland.
Dorchester—Richard, Chapman.
Sackville—Ogden et Lowerison.
Westmorlan—Trueman, Copp.
Botsford—Bourque, Raworth.

Après la lecture et l'adoption du procès verbal de la séance précédente, ou nomme les comités suivants :

Comptes—Chapman, Tait, Bourque, Alward, Welch, Mills, Trueman, Ogden.

Finances—Richard, Galland, Raworth, Kay, Lutes, Copp.

Terrain public et bâtisses.—Lowerison, Chapman, Alward, Tait, Welch, Ogden.

Subsides—Les conseillers Chappan et Richard, le secrétaire Oulton, le shérif McQueen, et le préfet Ogden.

Le conseil s'étant réuni plus tard qu'à l'ordinaire tous les retours des collections et autres ne sont pas faits.

Le préfet amène le sujet des honoraires des jurés de la cour du comté dus au comté par la province. A la mort de M. Peck il en était du un gros montant et le conseil aura à s'occuper de l'affaire.

On parle aussi honoraires des jurés de la cour suprême dont il est dû $1500.00.

Le con. Welch pense que ces fonctionnaires ont été nommés pour accomplir leurs devoirs et qu'on ne devrait pas être requis de s'en mêler de cette manière.

On discute ensuite la nouvelle loi d'enrégistrement. Le cons. Chapman dit que le gouvernement provincial a jeté sur le comté le fardeau des dépenses d'enrégistrement de mariage et lui fait payer aussi l'enrégistrement des naissances et des sépultures qui se monteront à environ $200 par année, à part les livres qui coûteront $100.00. Il maintient que si le conseil a á payer pour chaque chose il devrait avoir le privilège de nommer l'officier, d'acheter les régistres, etc.

Le cons. Chapman fait aussi référence á la nécessité d'une nouvelle prison, l'édifice actuel étant ancien, trop petit et hors de réparations, et il est nécessaire aussi d'adopter un meilleur système pour le maintien des pauvres. Actuellement on dépense environ $7000 par année, en dehors de Moncton, pour le maintien des pauvres. Par l'achat d'une ferme pour les pauvres, on pourrait les maintenir pour $2000 à $3000 par année, ce qui serait une grande épargne.

Le conseil s'est ajourné au lendemain.

Dorchester, 4 janvier

Le conseil s'est réuni á 10 A. M. Le préfet annonce que les commissaires des grands chemins ont fait des retours convenables seulement dans deux paroisses.

M. Amos se présente devant le conseil, comme représentant un comité nommé pour vendre une terre dans Botsford. Le comité a vendu la propriété et présente les comptes. L'affaire est référée aux conseillers de Botsford.

Résolu qu'un comité composé de trois personnes soit nommé pour s'enquérir sur les retours des commissaires de grands chemins, et les cons. Richard, Lowerison et Kay sont nommés à cet effet.

Les conseillers de Botsford font rapport sur la vente de la terre á Botsford et demandent que le comité reçoive ordre d'en verser le montant au trésor.

L'auditeur dépose son rapport.

M. E. Taylor parle de l'ouvrage fait par ordre des évaluateurs.

M. Robb demande au conseil de ne pas exiger de lui les fonds du comté que les voleurs ont enlevés savoir $42.00

Le comité des comptes a siégé toute l'après-midi.

Dorchester, 5 janvier.

Le rapport de l'auditeur est comme suit :

Au préfet et conseil, Municipalité de Westmorland ;

Messieurs :—J'ai examiné les livres et les comptes du trésorier du comté et les trouve comme d'ordinaire soigneusement et correctement tenus. L'avoir pour les argents reçus correspond avec les reçus déposés et avec les retours des collecteurs paroissiaux en tant qu'ils en ont faits ; le compte des dépots s'accorde avec l'avoir de la banque. J'ai comparé les chèques émanés avec les mandats et les trouve tous dûment autorisés, et il a des reçus pour les chèques qui se trouvent dans le compte de l'année montrent une augmentation des dépenses sur l'année dernière et une balance au débit au compte de la banque, le 1er janvier, de $5,765,56, comparativement avec $3,491.00 l'année dernière. Contre cette balance nous avons un avoir en montants dus sur les assessements de paroisses, au premier janvier, de $3,345.00, et en honoraires des jurés dus du compte de l'année dernière, de $1,195,00, laissant une balance de 1,215.00 à pourvoir. L'augmentation des dépenses pour l'année provient en grande partie du coût du bureau d'enrégistrement et des dépenses qui s'y rattachent. Les montants dus des assessements paroissiaux ont presque tous été payés depuis que les comptes ont été clos, et la balance sera sans doute bientôt remise. Le compte des honoraires dus aux jurés dans le livre du trésorier montre une balance remontant á 1886, ainsi que celle de l'année dernière.

Vu la maladie et la mort du ci-devant greffier du comté les retours certifiés des termes de mars et juin de la cour du comté n'ont pas été fournis et envoyés au receveur général et on a aucun compte des dépôts reçus par le défunt greffier du comté.

Le compte de $135.00 contre le greffier de la cour de circuit pour dépôts reçus pour honoraires des jurés, remontant à 1886, n'a pas été payé, d'après ce que montrent les livres, ou les dépôts dus á la cour de circuit de juillet dernier, se montant à $91.00 comme le montrent les retours.

Le compte du secrétaire montre le montant reçu pour les licences d'encans qui a été payé au trésorier.

On a déposé au crédit de la paroisse de Botsford la somme de $891.42 provenant de la vente de terre dans cette paroisse.

Je suggèrerais qu'il est désirable que les collecteurs paroissiaux vinssent á clore leurs comptes et remissent leur montant avant que les comptes du comté soient clos pour l'année si c'est possible.

Bien respectueusement,

R. A. TRUEMAN,
auditeur.

Dorchester, 4 janvier.

Le conseiller Chapman dit que les affaires n'étaient pas aussi mauvaises qu'elles paraissaient, puisque plusieurs collecteurs n'avaient pas encore fait de retours et seulement dans Dorchester, il avait été payé plus de $1000 depuis le premier de janvier. A l'égard des terres du comté il aimerait à avoir un état montrant la balance due sur la vente des terres et combien il est dû sur les rentes de 1886 et 1887.

Le secrétaire dit qu'il fournira cet état.

Le préfet pense que l'affaire de $135.00 pour laquelle le trésorier et M. Smith sont en différends quand à celui qui l'a, devrait être reglée.

Le cons. Chapman propose la motion suivante :

Attendu que d'après le rapport de l'auditeur il parait que R. B. Smith est endetté á la municipalité de Westmorland comme greffier de la cour pour un montant considérable d'argent.

Il est en conséquence résolu, que le cons. Welch soit nommé comme comité pour le voir et obtenir un règlement d'icelui et en faire rapport au conseil aussitôt possible de manière qu'on puisse prendre des mesures pour obtenir un tel règlement.

Le cons. Welch pense que le conseil devrait agir sévèrement contre ceux qui permettent que les affaires de leurs bureaux soient ainsi embrouillées. M. Smith a dit qu'il avait des reçus. M. Robb dit que le reçu était seulement conditionnel et que la condition n'a pas été remplie. Une délégation s'est présentée chez M. Smith l'été dernier, et M. Smith est venu quelques jours après en disant que tout était correct, qu'il avait des reçus, mais ne pouvait pas les trouver, et la chose en est restée là.

Il fut suggéré que le conseil ne pouvait rien faire contre M. Smith vu qu'il était un fonctionnaire nommé par le gouvernement local.

Le con. Welch lit le rapport du comité nommé en juillet dernier.

Le préfet pense que l'affaire des honoraires des jurés pour la cour du comté devrait être aussi réglée.

Le cons. Mills pense que le secrétaire pourrait écrire à M. Smith si M. Welch n'aime pas á voir M. Smith à ce propos.

Le cons. Richard dit que le conseil peut lancer un subpœna si c'est nécessaire et amener M. Smith, et examiner la chose entièrement, cependant il ne pense pas qu'on le fasse.

La motion est adoptée.

Le cons. Richard propose qu'on nomme un comité de trois pour examiner l'affaire des honoraires des jurés et en faire rapport aussitôt possible. Adopté. Les cons. Richard, Welch et Chapman sont nommés à cette fin.

Le préfet amène l'affaire de l'ancien bureau d'enrégistrement. Après discussion il est résolu de l'offrir en bail á enchère publique pour un prix pas moins de $75 pour un terme de 3 à 5 ans.

Le comité sur les retours des commissaires des grands chemins fait son rapport que très peu de ceux-ci ont fait des rapports convenables et recommande que les conseillers de chaque paroisse voient à ce que les retours soient faits.

Le cons. Alward propose que les commissaires de 1887 soient notifiés de faire leurs retours aussitôt possible. Adopté.

Le cons. Richard fait voir la difficulté se rapportant aux commissaires français, etc., devant être choisis après l'ajournement du conseil, vû que le temps de la réunion du conseil a été changé. Ces officiers et leurs comptes doivent être ratifiés par le conseil et le seul moyen de le faire est de tenir une assemblée spéciale pour sanctionner leurs procédés.

Le cons. Mills fait un discours dénonçant cet oubli.

Jeudi—Le conseil se réunit á 10.30. Lecture et adoption du procès verbal.

Le cons. Chapman fait rapport que le comité des comptes a approuvé les suivants, Adopté.

John Keenan	$ 4.00
A. Russell	2.00
"	4.00
W. C. Murray	4.00
"	4.00
Royal Gazette	1.20
S. L. Chapman	1.75
C. E. Knapp	62.50
Wm. Ayer	129.00
Hugh Cassidey	3.00
Berton Estabrook	5.00
"	5.70
Commissaires des Pauvres, Dorchester	17.00
J. P. Jones	2.00
H. T. Stevens	26.00
"	3.25
F. Robidoux	18.00
H. Bowser	10.00
Dr. Ross	20.20
J. Wortman	14.50
B. Estabrooks	20.00
—— Laurence	5.00
J. W. Chapman	35.00
J. Wortman	15.50
"	15.65
G. F. Fowler	$45.45
Chipman Smith	17.00
—— Baird	16.30
"	21.00
P. C. Gooden	27.00
Ephraim Murray	16.00
J. T. Fulds	16.00
—— Woods	16.00
A. M. Bonham	4.00
D. B. Harrington	2.30
W. E. Barnes	4.50
"	2.40
—— Gastro	$43.20
E. Tingley	4.00
Reviseurs de Botsford	12.00
H. D. Charters	4.00
C. Foster	17.50
J. Warren	5.92
E. Ayer	6.22
—— LeBlanc	10.25

M Richard propose qu'il soit payé à Waret Ayer $1.50 par jour au lieu de $1.00. Perdu.

F. Thibideau	100.30
S. Cole	54.75
A. McQueen	266.50
R. Buck	7.00
D. Chapman	4.00
Anselme D. LeBlanc	4.00
J. Riley	4.00
D. T. Hanington	1.50
J. E. Church	50.00
J. Farrel	1.40
R. C. Tait	10.15
A. Tait	8.00
J. Farrel	8.00
J. Inglis	4.00
P. J. Sweeney	4.00
J. C. Palmer	29.25
A. McQuren	30.75

(à suivre.)

DERNIERES NOUVELLES

FROID.—Samedi, au Montana, le thermomètre était à 52° au dessous de zéro. Tous les trains de chemin de fer sont arrêtés et les animaux souffrent énormément.

Il règne une épidémie parmi les porcs dans le midi de la France. 30,000 cochons y ont succombé depuis un mois rien que dans la région de Marseilles.

Deux steamers sont venus en collision sur les côtes d'Irlande par une épaisse brume. L'un a sombré immédiatement et plusieurs personnes ont été englouties.

M. H. J. B. Chouinard, de Québec, qui était l'un des délégués de l'association St-Jean-Baptiste á la convention de Memramcook, vient d'être élu par acclamation, député du comté de Dorchester aux communes. Il est conservateur-national. Nos félicitations á M. Chouinard.

NOUVELLES LOCALES

On nous dit que la vente des bancs de notre église, le jour des Rois, a rapporté plus de cinq cents piastres.

Le capt. M. Breau, de la goélette St Martin's Packet, et le capt. LeBlanc, de la goélette Julie Anne, sont arrivés vendredi d'Halifax où ils ont laissé leurs bâtiments.

Une course a eu lieu samedi sur la glace entre le cheval de M. A. J. Cormier et celui de M. Louis A. Gaudet. L'enjeu, qui était de $10, a été gagné facilement par M. Louis Gaudet.

Un des garçons du conducteur McFadyen s'est coupé le poignet la semaine dernière d'un coup de hâche qui a tranché les grandes artères. Les docteurs Harrison et Léger ont fait le pansement.

Plusieurs personnes ont jeté leurs voitures dans la grande gerse qui s'est faite dans la glace de la baie. Le Dr. Bellivau entr'autres a failli perdre sa jument mercredi dernier. Cette gerse est dangereuse.

—La semaine dernière, en bûchant des billets, à Calhoun's Mills, Florion Gauvin, de Malakoff, a été atteint par un arbre dans sa chûte, et a eu deux côtes fracturées. Le Dr. Bellivau a été appelé auprès du blessé et lui a donné les soins que requérait son état critique.

Le brigantin J. L. B. et sa cargaison ont été vendus mercredi dernier au profit des assurances. Le poisson a presque tout été acheté par des marchands de St-Jean et d'Halifax, et M. Napoléon LeBlanc, du Cap-Pelé, est devenu l'acquéreur de la coque du bâtiment naufragé, ainsi que des quelques quintaux de poisson restés dans la cale.

Nous détachons d'une lettre qui nous vient de M. J. J. Arsenault, datée de Brandon, Manitoba, le 28 décembre : "Depuis le mois de juin je voyage dans différentes parties de la province de Manitoba, visitant des terres pour le département de l'Intérieur. Il y a une magnifique récolte cette année. Il est certain qu'il va être exporté plus que 10 millions de minots de bled de la province de Manitoba sans compter ce qui va être envoyé des territoires. A cette petite ville même il en est exporté 50,000 minots par semaine. Du moins c'est ce qu'on envoyait il y a 15 jours. Le total expédié d'ici est de 531,000 minots cette année. J'ai été fâché d'apprendre que vous aviez été visité par le eu á Shédiac cette année."

Les classes dans les écoles de la province se sont ouvertes hier pour le premier terme de l'année. La salle du département français de l'école de grammaire de cette ville est close pour toujours pour l'usage dont elle servait jusqu'ici. Le couvent de Shédiac dont les classes ont été ouvertes hier pour la première fois remplace le département français. Voici les noms des personnes qui ont enseigné dans ce département depuis 1872 : Melle Rosalie Landry, aujourd'hui madame Dr. J. A. Légère, Melle Philomène Bourgeois, aujourd'hui madame André S. Poirier, Melles Marie Blanche et Célina Bourque, MM. Charles E. F. Lafrance, Placide P. Gaudet, Mlle Mélanie Léger, aujourd'hui madame Jean LeBlanc, M. François X. Léger, Melle Elisabeth Doiron, aujourd'hui madame Charles R. Poirier, et Melle Elisabeth E. Bourque, dont le terme a fini le 31 décembre dernier et qui est partie en emportant les regrets universels des élèves aussi bien que des parents.

REÇUS

Wilfred H. Cormier	Riv Cocagne	$1 00
Ferd B LeBlanc	Scovil's Mills	1 00
Mme Henri LeBlanc	Little Brook	2 00
Frank Breau	Olympia	5 00
George Légère	Berea	1 00
Marcelin D Gaudet	Mc'ley's Corner	1 00
Philéas Arseneau	Gilbertville	2 00
Marc F Légère	"	1 00
Clovis Collette	Bouctouche	1 00
Alex Boudreau	Boudreau Village	1 00
Ant J Legère	St Joseph	1 00
Hypolite Poirier	Cap Shédiac	2 00
Magloire B Légère	Renaud's Mill	1 00
Wilfred P Cormier	"	50
Julien Daigle	Pointe Sapin	1 00
Amand Daigle	"	1 00
Félix Hébert	Edmundston	1 50
Basile Israel Cormier	Ste Marie	1 00
Fred Marquis	Edmundston	75
Siméon Poirier	Shédiac	1 50
Placide Goguen	Cocagne	1 00
J Bte Goguen	Ste Marie	1 00
Max L Belliveau	Dover	1 00
Thadée D'Entremont	W Pubnico	1 00
Sigefroi L. Jaillet	Bouctouche	2 00
Revde Sr Nathalie	St Césaire	1 00
Mlle Malvina Girroir	Arichat	2 00
Mlle Sarah A Boudreau	Fredericton	50
Sénat	Ottawa	2 25
Revd Père Robert	Petit Rocher	1 50
Philippe L Comeau	Saulnierville	1 00
Henri J Comeau	"	1 00
Joseph J Comeau	"	1 00
John Miuce	Havre de l'Est	1 00
Dame Pierre Arseneau	St Charles	1 00
Calixte J LeBlanc	Lekeburn	1 00

Naissance

En cette ville, le 5 janvier, Madame Philias Arseneau, un fils.

DECES.

A Dupuis' Corner, le 23 décembre, après une maladie de huit jours, soufferte avec patience et résignation à la volonté du bon Dieu, et ayant reçu tous les secours de l'Eglise, Vital Lirette, âgé de 73 ans, disait un éternel adieu au monde d'ici-bas, pour se réunir à son créateur. Le regretté défunt laisse pour pleurer sur sa tombe une épouse et sept enfants inconsolables et un grand nombre de parents et d'amis qui se souviendront longtemps de lui. Le défunt appartenait à la société du Grand Rosaire.—R. I. P.

AVIS SPECIAUX.

AVIS AUX MERES.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour le dentition des enfants, est la prescription d'un des meilleures nourrices et habiles médecins des Etats-Unis, et a été en usage pour quarante ans sans jamais manquer de succès par les milliers de mères pour leurs enfants. Durant la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant, guérit la dysenterie, la diarrhée et les coliques. En donnant la santé à l'enfant il fait reposer la mère. Prix 25c la bouteille. 28 juin 1887.

Ne laissez pas

ce rhume continuer. Vous pensez que ce n'est rien ; mais il peut devenir un catarrhe, ou une pneumonie ou dégénérer en consomption.

Le catarrhe est dégoûtant, la pneumonie est dangereuse ; la consomption est mortelle.

L'appareil de la respiration doit être tenu sain et libre de tout obstacle ou matière nuisible. Autrement il y aura trouble.

Toutes les maladies qui en dépendent : la tête, le nez, la gorge, les tubes des bronches, et les poumons, peuvent être guéries complètement par l'usage du Sirop Allemand de Boschée. Si déjà vous ne savez pas cela, des milliers et des milliers de personnes vous le diront. Elles ont été guéries par ce remède et savent ce qu'il vaut par leur propre expérience. Seulement 75 cents la bouteille. Demandez à tous les droguistes.

TIGE DE THE

T. WILLIAM BELL,
88 PRINCE WILLIAM STREET.,
ST. JOHN, - - - N. B.,

offre ce qu'il y a de mieux en fait de THÉS, et ce aux prix les plus modiques. Il fait une spécialité du Thé de première classe.

Le Magasin Rouge.

100 barils } FLEUR, Couronne d'or.
50 demi-barils }

Barils bordés en papier, indubitablement la meilleure farine dans la ville et hors de la ville ; prix aussi bas que les autres commerçants demandent pour un article inférieur.

120 DEMI-BARILS DE HARENG DU LABRADOR, GROS ET GRAS.

Nouveaux Thés, Nouveaux Thés.

Noir pour 25, 30, 35, 40, 45, 50 et 60cts ; Oolongs 50 et 60cts ; Pekoe Orange, 70cts ; Japon, meilleur, 60c ; Gunpowder Hyson, 85c ; meilleur Café Java, 35c.

Mes Thés sont de qualité supérieure.
NULLE CONNEXION AVEC AUCUN AUTRE MAGASIN DE THE.

Demandez le magasin rouge de Thé et Café de SCHWARTZ.
Un stock complet d'épiceries et de provisions en magasin.

Un mot à mes amis français.

Vu la grande popularité obtenue par mes thés à cause de leurs bonnes qualités, combinant ensemble force et saveur et modicité de prix, d'autres commerçants prennent avantage des étrrngers qui cherchent mon magasin pour leur vendre un article inférieur de thé en croyant qu'ils achètent de moi. Ne laissez-vous pas tromper, mais cherchez le magasin rouge, et informez-vous de

W. O. SCHWARTZ,
En bas de la traverse du chemin de fer sur la rue principale,
MONCTON.

N. B.—Des cadeaux sont donnés à chaque acheteur de thé et de café.

150 Quarts
—DE—
Pommes !

Je viens de recevoir directement de la Nouvelle-Ecosse

150 Quarts de Pommes d'hiver

de première qualité, que je vendrai

AU PLUS BAS PRIX.

Groceries, confiseries, fruits, bonbons, biscuits, fromage, &c., en gros et en détail.

AIME J. CORMIER.
Shédiac, 19 Nov. 1887.

NOTICE

IS hereby given that I, ANNE M. SMITH, Administratrix of all and singular the Goods, Chattels and Credits of GEORGE L. SMITH, late of Shediac, in the County of Westmorland, will, under and by virtue of a Licence issued out of the Probate Court for the County of Westmorland, bearing date the first day of December 1887, on TUESDAY, the TENTH DAY OF JANUARY A. D. 1888, at two o'clock in the afternoon, in front of the Weldon House, in SHEDIAC aforesaid, sell, by Public Auction, all that piece or parcel of land situated in Shediac aforesaid, and bounded on the South by the Main Road, on the West by lands of R. C. Tait, Enward J. Smith and others, on the north by Shediac Bay, and on the East by lands of R. C. Tait and others, being the place known as the George L. Smith place, with the buildings and improvements thereon ; also all other real estate of the said deceased.

Dated the 6th day of December A. D. 1887.

W. A. RUSSELL, Proctor } ANNE M. SMITH, Administratrix.
12 déc.—4w 11 e w m

INCENDIE !

A quelqu'un malheur est bon !

Au prix coutant !

J'ai le plaisir d'annoncer au public que je suis maintenant installé dans ma grainerie, en arrière de mon ancien bloc. J'ai été visité par le malheur, mais ma malchance va faire la chance de mes pratiques, car je vends maintenant au

PRIX COUTANT.

Tout mon stock y passera, MARCHANDISES SECHES et PROVISIONS, dont j'ai un assortiment considérable.

Le public est invité á profiter des

Chances Exceptionnelles

que je leur offre. Qu'on vienne me voir et les plus difficiles seront satisfaits.

Fidele Poirier,
Shédiac, 5 Déc. 1887.

Loterie Nationale
De Colonisation
Sous le patronage de M. le curé A. Labelle
CLASSE D.
Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois.
Le huitième tirage mensuel aura lieu le
MERCREDI, 18 JAN. 1888, a 2 p. m.
VALEUR DES LOTS:
$60,000.00

PREMIERE SERIE

Valeur des lots			$50,000.00
Gros lot, un immeuble			5,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble	de	$5,000	$5,000
1 Immeuble	de	2,000	2,000
10 Terrains à Montréal	de	300	3,000
15 Ameublements	de	200	3,000
20 do	de	100	2,000
100 Montres d'or	de	50	5,000
1,000 Montres d'argent	de	20	20,000
1,000 do do	de	10	10,000
2,147 Lots valant			$50,000

$1.00 LE BILLET.

DEUXIEME SERIE

Valeur des lots			$10,000.00
Gros lot, un immeuble de			1,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble	de	$1,000	$1,000
2 Immeubles	de	500	1,000
4 Moulins à battre	de	250	1,000
50 Chaines d'or	de	40	2,000
1,000 Services de toilette	de	5	5,000
1057 Lots valant			$10,000

25 Cts LE BILLET.

LE SECRÉTAIRE,
S. E. LEFEBVRE,
19 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

=AVIS.=

Le soussigné fait maintenant affaires à
L'ANCIENNE PLACE,
autrefois occupée par HAMILTON & SMITH, et
le public est invite a venir inspecter mon stock de marchandises
ui est bien assorti dans toutes les branches et sera vendu au plus
BAS PRIX.
J'ai besoin immédiatement de
3,000 pairs de Chaussons en echange pour des marchandises.
C. C. HAMILTON.
Shédiac, N. B., 10 Déc. 1886.

A. M LEGER,
HORLOGER et BIJOUTIER,
SHEDIAC, N. B.
Boutons, loquets, bracelets, Epinglettes, pendants d'oreilles, Lunettes, &c.

Aux Dames

En offrant mes plus sincères remerciements au public pour le patronage libéral accordé à l'ancienne société " Mme D. J. Doiron & Cie," je prends la liberté d'annoncer que je continuerai le commerce à l'ancienne place. Je suis mieux que jamais en état de rencontrer les besoins des Dames qui ont à se procurer des objets de mode. Mes
Marchandises d'automne
sont arrivées ; elles comprennent les Chapeaux les plus nouveaux, les feutres les plus fashionables qui se soient jamais vus à Shédiac.
J'ai aussi les plus grandes nouveautés en Plumes et Garnitures, Pluches de toute nuance, &c.
Le tout à prix excessivement modiques. N'oubliez pas la place et venez voir les prix.
Mme. D. J. DOIRON,
SHEDIAC.

Chemin de fer Intercolonial

1887-Arrangement d'hiver-1888

A partir de lundi, 28 novembre 1887, les convois marcheront journellement (dimanches exceptés) comme suit :

LAISSERONT SHÉDIAC.

Accomodation pour St-Jean	6.40
Express pour Halifax et Pictou	11.02
Express pour St-Jean	14.27

ARRIVERONT À SHÉDIAC.

Express de St-Jean	12.18
Express de Halifax et Pictou	15.48
Accomodation de St-Jean	18.18

Tous les convois sont basés sur le temps du méridien oriental.
D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.
Office du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 25 novembre 1887

FEUILLETON

UN SECOND CAIN

XV

PERDU OU VOLÉ

(suite.)

L'enfant dormait toujours. Quand le Baleinier redoutait de le voir sortir de sa prostration, il passait un linge imbibé de chloroforme sur le visage de Guy, et celui-ci retombait dans une torpeur plus grande. Parfois même une sourde inquiétude saisissait Rigonec. Ses ordres étaient formels. L'enfant devait vivre ! A cette condition seule, Célestin continuait à jouir de sa pension de cent écus par mois. L'enfant représentait donc un capital assez respectable pour qu'on en prît soin.

Du reste le pauvre ange ne demandait rien. Roulé dans un plaid, sa jolie tête blanche obéissait au moindre mouvement, il ne laissait pas même échapper un soupir, prouvant au Baleinier que l'existence restait surpendue, mais qu'elle n'était pas éteinte.

Tandis qu'il s'en allait, emporté dans une direction inconnue par Célestin Rigonec, Amelotte au moment où cessa la musique accompagnant la marche des chevaux de bois, se dirigea du côté du cirque mécanique. Les autres babys revenaient radieux, les cheveux en désordre, la grande collerette de travers, les joues rouges, les yeux rayonnants, mais après une inspection rapide, Amelotte ne retrouva pas Guy au milieu de ses camarades. Elle appela, elle chercha, elle demanda tour à tour à chacun des babys, et la même réponse lui fut faite :

—Il était là tout à l'heure.

Le propriétaire du cirque interrogé, déclara qu'il se rappelait parfaitement avoir vu un bel enfant, aux yeux bleus, habillé de velours rouge coiffé d'un grand chapeau couvert de plumes.

—Il a enfilé trois bagues, dit-il, je ne l'ai perdu de vue qu'au moment où moi et mes hommes nous avons aidé aux enfants à descendre.

Mais aucun employé du cirque n'avait pris Guy dans ses bras.

Un des aides assura avoir vu l'enfant suivre un homme habillé d'une longue redingote grise, mais il n'affirmait rien. Pour lui tout ce petit monde se ressemblait à peu près.

L'inquiétude saisit Amelotte. Toute en larmes elle courut trouver un sergent de ville, et lui raconta ce qui venait d'arriver.

—Ne vous tourmentez pas trop, lui répondit celui-ci. L'enfant connait son nom et son adresse ?

—Oui, Monsieur ; de plus, il porte rivé au bras un porte bonheur sur lequel on a gravé Guy Thiémont, 14 rue Tronchet.

—Eh bien, ma fille, vous le retrouverez. On est obligeant à Paris. Si l'enfant est rencontré par un ouvrier on le ramènera à pied à son adresse, s'il est trouvé par un riche, il le conduira en voiture. Au premier on offrira une riche récompense, aux autres des remerciments. Néanmoins vous ferez bien d'aller au commissariat de police des Champs Elysées, et d'y faire votre déclaration.

Amelotte n'avait plus la force de marcher, elle prit une voiture, suivit le conseil du sergent de ville et raconta au magistrat ce qui s'était passé.

Le commissaire de police s'efforça de la rassurer, puis il ajouta :

—Votre maîtresse agira prudemment en envoyant prévenir chaque commissaire de police, et en mettant une annonce dans les journaux.

—Mais je n'ose plus retourner chez Madame ! dit Amelotte en se tordant les mains. Que voulez vous que je lui dise, Monsieur... Elle chérit son enfant à l'adoration... Ah ! tenez ! si je n'avais pas peur du jugement de Dieu, je me jetterais à la Seine.

Le magistrat s'efforça de la consoler ; il lui rendit un peu courage, et la pauvre fille se laissa conduire rue Tronchet.

Thécla, assise dans le petit salon, demeurait sous le poids d'une grande tristesse. Le souvenir de ce qui s'était passé il y avait trois jours la poursuivait. Sans doute elle ne ressentait pas un grand attachement pour Georges Hervius. En dépit du changement qui paraissait s'être opéré en lui, sa sympathie se trouvait mêlée de cette crainte vague qu'entraîne avec elle l'inconnu.

Mais elle avait l'habitude de le voir assis à côté de la table, donnant à Guy des leçons à la portée de son âge. Sa place était faite au foyer. Et brusquement il avait brisé cette amitié qu'il affirmait être si chère ; il avait flétri dans sa source une affection honnête et droite. Il n'était donc pas possible de rester maître de ses passions, de dominer une imagination déréglée. Comment la jugeait il donc s'il croyait qu'elle oubliait si vite le souvenir de Raymond ?

Ce qu'elle rêvait d'une façon vague une semaine auparavant, elle avait résolu de le réaliser. Il lui en coûterait de voir Georges, et cependant il paraissait cruel de le chasser pour toujours. Qui sait s'il ne se repentirait pas ? S'il ne demanderait point pardon de sa folie ? Si elle lui pardonnait, peut être se tairait-il, mais certainement cette âme obstinée ne changerait pas. Une secrète terreur enlèverait à Thécla le faible plaisir que jadis elle éprouvait à le voir. Elle partirait pour Rome. Elle y emmènerait Guy, et l'enfant passerait là les mois de l'hiver, jusqu'à ce que le commencement des chaleurs fit redouter pour lui les fièvres paludéennes.

Cependant Thécla comptait garder son appartement à Paris. Ne serait elle pas obligée d'y revenir quand il faudrait commencer sérieusement les études de Guy ? Jusque là, Thécla lui servirait d'institutrice. En quittant l'Italie elle pourrait descendre en Suisse l'air des hauteurs fortifierait ses poumons.

Elle combinait tout cela avec une certaine douceur. Rien ne lui manquerait, pourvu qu'elle emportât son enfant avec elle.

La pendule sonna six heures.

—Ah ! dit-elle, Amelotte est en retard ; le vent est froid, si l'enfant allait souffrir..

Elle commanda d'allumer du feu, demanda des lampes ; ensuite, pour essayer de tromper son impatience, elle reprit sa broderie. Mais toujours son regard anxieux se tournait du côté de la pendule. Maintenant elle contait les minutes.

La nuit vint complète, sept heures sonnèrent, et Thécla se leva en proie à une inquiétude croissante.

—Il est arrivé malheur à Guy, pensa-t elle.

L'idée lui vint d'envoyer le valet de cnambre au devant d'Amelotte ; mais que verrait-il ? Les Champs Elysées étaient déserts depuis longtemps. Il fallait attendre... Attendre, elle n'en avait pas la force. Renversée sur le canapé elle se mit à pleurer. Sa tendresse l'avertissait avant le retour d'Amelotte.

Une heure et demie se passa encore... Thécla ne doutrit plus. Elle ne doutait plus. Elle était certaine du malheur consommé. Mais de quelle nature était il ? Si l'enfant était blessé pourquoi Amelotte ne le ramenait elle pas ? Tué ? peut être ! Une vision terrible passa devant ses yeux ; ne pouvait il avoir quitté Amelotte... Une imprudence est vite commise... Tant de chevaux courent, tant de voitures roulent dans cette allée... des chevaux ! Elle l'aperçut sanglant, brisé, sa jolie tête blonde pâle des pâleurs de la mort..

Brusquement elle tressauta. Le timbre de la porte venait de résonner d'une façon fébrile, bruyante, inusitée.

—Enfin ! murmura-t-elle.

Elle ne grondera pas l'enfant, sa joie sera trop grande de le revoir, elle le prendrait dans ses bras, et tout serait dit... Le cher petit !

Se levant du canapé sur lequel elle était à demi couchée, Thécla s'avança vers la porte.

Au même moment Amelotte ouvrait celle de l'antichambre.

Toutes deux se trouvèrent face à face.

—Guy ! s'écria Thécla d'une voix déchirante, où est Guy ?

Mais déjà la jeune fille se traînait à ses genoux :

—Pardon, Madame ! Madame ayez pitié ! répétait elle en joignant les mains.

Thécla bondit vers elle et lui serra le bras à le briser.

—Pardon ! de quel crime ? pitié pour quel malheur ? Je te demande ce que tu as fait de mon enfant, misérable !

—Je ne sais pas ! je ne sais pas ! fit-elle en pressant son front brûlant : ce n'est pas ma faute ! Non, Madame ce n'est pas ma faute, car je l'aimais comme s'il eût été mon propre fils. Oh ! mon Dieu ! comment vous convaincre ?... J'ai tant couru déjà ! j'ai cherché partout...

Thécla comprit qu'elle n'apprendrait rien si elle effrayait la jeune fille davantage. Reculant donc jusqu'au salon, elle regagna chancelante le canapé sur lequel elle tomba, puis d'une voix qu'elle s'efforça d'rdoucir :

—Mais parle ! parle donc !

Amelotte rassembla son courage pour raconter la promenade aux Champs Elysées, les jeux des enfants puis la course sur les chevaux de bois. A partir de ce moment elle ne savait plus rien... Les autres babys saisis par les employés du cirque avaient éte déposés à terre, un mouvement général plein de gai désordre avait eu lieu, et pendant ce temps Guy disparaissait.

—Il est mort ! mort ! s'écria Mme Thiémont.

—Non, Madame ! non, il n'est pas mort ! s'écria la jeune fille avec véhémence. Pas un danger du côté des chevaux de bois. S'il était tombé on l'aurait vu, retrouvé. Guy se sera perdu avec ses camarades. Le commissaire de quartier m'a répété qu'on le retrouverait... Il conseille seulement d'aller à tous les commissariats de police.

—Allons, dit Thécla.

Elle fit atteler et partit avec Amelotte. La pauvre jeune femme ne parlait plus. La force de gronder Amelotte s'était même évanouie ; le chagrin de la pauvre fille lui révélait la tendresse qu'elle portait à l'enfant.

Ce fut une douloureuse promenade que celle de Mme Thiémont à travers Paris. Etouffée par les larmes, elle gardait à peine la force d'expliquer quel malheur l'amenait devant les magistrats. Elle en recevait des paroles d'encouragement, hélas ! trop banales : on chercherait, on aviserait... Toute la police sur pied... On retrouverait Guy, on lui rendrait...

Trois heures du matin sonnaient quand elle rentra chez elle.

En ce moment Amelotte se souvint du conseil qu'on lui avait donné.

—Si madame faisait insérer un avis dans un journal ?

On alla rue Druot, aux bureaux du Figaro.

—Mettez, Monsieur, dit-elle à la personne chargée de recueillir les avis, que je donnerai une prime de cent mille francs à qui me ramènera mon fils.

Elle regagna enfin la rue Tronchet, se laissa déshabiller sans en avoir conscience, et quand elle se trouva sur son lit, elle s'endormit dans les larmes.

La force lui manqua pour se lever le lendemain.

Le valet de chambre fit de nouveau une tournée dans tous les commissariats de police. L'opinion générale fut que l'enfant ne s'était pas égaré.

—Pas égaré ! s'écria Thécla : pas égaré !

Un moment elle demeura frappée de stupeur : puis tout à coup avec une explosion d'angoisse :

—Mais on me l'a volé, alors, volé !

Des images terribles passèrent devant elle. Si on l'avait volé, lui si beau, si intelligent et si doux, c'était pour le faire souffrir, pour le réduire à l'état misérable des pauvres enfants qu'elle avait souvent rencontrés disloquant leurs membres, dansant sur la corde, victimes des monstres vivant des tortures auxquelles ces jeunes êtres étaient soumis. Lorsque cette crainte lui étreignait le cœur, il lui semblait qu'elle devenait folle. Oui vraiment, elle l'eût mieux aimé mort que devenu la proie de misérables saltimbanques.

Les journaux de Paris ne furent pas seuls chargés de raconter la disparition de l'enfant : à Lyon, à Rouen, à Lille, on parla du désespoir de la mère. On promit des récompenses, on usa de tous les moyens ; la police fut sur pied ; on se montra d'une sévérité sans exemple à l'égard des théâtres forains, des saltimbanques et des Bohémiens, et cependant Guy Thiémont ne fut pas retrouvé.

(à suivre.)

PATATES.

Je prends des Patates Early Rose, Garnet, Prolifique et Silver Dollar. Avis aux fermiers des environs
J. V. BOURQUE.
Shédiac, 28 septembre 1887

On demande un Instituteur

de 3me classe pour enseigner l'Ecole du District No. 18, au Petit Cap, pour le prochain terme. S'adresser à
SIMON S. BONNEVIE,
THOMAS C. RICHARD,
THADÉE P. LÉGÈRE,
12 décembre 1887—ac Commissaires.

Avis de cession.

Joseph L. Richard, de St-Louis, dans le comté de Kent, marchand, a en ce jour fait cession de ses biens à moi, syndic soussigné, au profit de ses créanciers.
L'acte de cession est à mon bureau pour l'inspection et la signature des créanciers, qui pour participer aux bénéfices d'icelui devront le signer d'ici à quatre mois à partir de cette date.
Daté à Richibouctou, dans le comté de Kent, ce 3 de Décembre, A. D. 1887.
J. D. PHINNEY,
Syndic.
Les personnes endettées au dit Joseph L. Richard sont priées de me payer immédiatement.
J. D. PHINNEY.
12 déc.—8i

PILULES PURGATIVES DE PARSONS
FONT UN RICHE SANG NOUVEAU
Changent complètement le sang de tout le système en trois mois. En prenant une Pilule chaque soir pendant 1 à 12 semaines, on recouvre la santé si cela est possible. Pour Maladies de Femmes, ces Pilules n'ont point d'égales. Les médecins en font usage dans leur pratique. En vente partout, ou expédiées par la malle pour 25c. en timbres. Circulaires gratis. I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

DIPHTHERIE CROUP, ASTHME, BRONCHITE, NEVRALGIE, RHUMATISME. LE LINIMENT ANODIN DE JOHNSON. (*Usage Interne et Externe*) soulagera instantanément ces maladies terribles et guérira positivement neuf cas sur dix. Des informations qui peuvent sauver bien des vies, envoyées sans frais par la malle. Ne tardez pas un instant. Il vaut mieux prévenir que de guérir.
LE LINIMENT ANODIN DE JOHNSON GUERIT Névralgie, Grippe, Douleurs de Poitrine, Hémorrhagie des Poumons, Enrouement chronique, Toux aigue, Toux sifflante, Diarrhée chronique, Dyssenterie, Choléra morbus, Maux de Reins, Maladies de l'Epine dorsale. En vente partout. Circulaire gratis. I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

Il est reconnu que presque toutes les poudres vendues pour les animaux dans ce pays, sont sans valeur ; que la Poudre de Condition de Sheridan est absolument pure et inestimable. Rien ne fera pondre les poules comme la Poudre de Condition de Sheridan. Dose, 1 cuillerée à thé pour chaque chopine de nourriture. Préviendra et guérira surement le CHOLERA DES POULETS ET DES PORCS, etc. En vente partout, ou envoyé par la malle pour 25c. en timbres. Circulaires gratis.
FAIT PONDRE LES POULES
I. S. JOHNSON & CO., BOSTON, MASS.

BLOC COMMERCIAL.
Peter McSweeny
MONCTON
Departement des Parasols
Parasols de soie—$1.50, 1.75, 2.00, 2.50, 2.75 et 3.00, en montant.
RIDEAUX.
25 paires à $1.25, valant 1.75 ; 25 paires à $2, valant 2.75 ; 20 paires à $3, valant $4 ; etc.
BAS.
500 douzaines de paires de bas pour dames, filles et enfants ; de toutes couleurs et grandeurs, sans couture.
GANTS.
Gants en soie, en dentelle, en kid, pour 64 à 89c.
Broderies de Hambourg.
1000 verges à 4c, valant 6c et 7c ; 1000 verges à 7½c, valant 10c ; 2000 verges à 10c, valant 15c.
CORSETS.
à 50c, 65c, 75c, 90c, $1.00, 1.25, 1.50.
Peter McSweeny, Moncton.

Facterie de Chaussures
DE SACKVILLE.
Depuis que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 nov. 77.

Terre à vendre. La plus belle ferme de St-Paul, comté de Kent, sise à un demi mille de l'église et contenant 100 acres dont 50 sont à la charrue, et 40 en foin, avec maison et grange, est à vendre. C'est de la bonne terre neuve et quiconque veut acheter une belle et bonne propriété, qu'il vienne me voir et il sera satisfait des conditions que je lui ferai.
VEUVE DAMIEN LEBLANC.
St-Paul, Kent, 26 déc 1 87.—8i

Grocerie et Restaurant
Le soussigné vient d'ouvrir dans la bâtisse à l'est de la pharmacie Estey un magasin de groceries, où l'on trouvera constamment un assortiment complet et varié de GROCERIES, EPICERIES, SUCRERIES, THÉ, TABAC, etc., aux prix les plus réduits qu'il soit possible de désirer.
RESTAURANT
Je tiens également un Restaurant, où l'on sert à toute heure les meilleures huitres de nos baies. Rien ne sera négligé pour satisfaire les goûts les plus difficiles. Venez vous en assurer vous-même.
CHARLES LANDRY.
Shédiac, 15 avril

Patates ! Patates !
Le soussigné a besoin de plusieurs chars de patates, qu'il paiera argent comptant. Les cultivateurs feront bien de me venir voir. Je demande immédiatement 500 boisseaux d'Early Rose.
O. M. MELANSON.

McSweeney Frères
"LE MAGASIN DE BRIQUE"
La saison de Noël approche maintenant et pendant le mois de décembre nous offrirons notre immense stock de toute description de Denrées et de Marchandises de fantaisie, Tapis, Hardes, Fourrures, Gants, Chemises, Collets, Parapluies, &c., aux prix les plus bas possibles. Quand vous visiterez Moncton, entrez chez nous.
McSweeney Freres.

AVIS.
Ceux qui sont endettés aux soussignés—et surtout ceux qui ont contracté des dettes depuis l'été dernier et avant—sont priés de venir régler leurs comptes d'ici au 1er février, sans y apporter de retard et en y manquant leurs comptes seront mis entre les mains d'un collecteur pour être immédiatement perçus. Ayant subi de grosses pertes par le dernier incendie, nous nous trouvons obligés de faire cet appel pour rencontrer nos obligations.
A. S. POIRIER & CIE.
Shédiac, 2 janvier 1888.

Gale ! Gale !
Ceux qui sont affligés de cette maladie devraient essayer
l'ONGUENT de Lawton
CONTRE LA GALE.
Cet onguent est un remède sûr et prompt.
PRÉPARÉ ET VENDU SEULEMENT PAR
A. G. LAWTON,
Chimiste et Droguiste,
SHEDIAC, N. B.,
Où l'on trouve toute espèce de Remèdes contre toutes les douleurs et toutes les maladies, et ce à des prix raisonnables.

Martin Flanagan
MARCHAND EN GROS ET EN DÉTAIL DE
Marchandises Seches
Groceries
Liqueurs
Peintures
Huiles
Vitres, etc.
Annonce respectueusement à ses amis et à ses patrons qu'il est toujours à sa VIEILLE PLACE, dans Water Street, à
RICHIBOUCTOU,
où il invite instamment ses anciennes pratiques et autant de nouvelles qui voudront bien l'honorer de leur patronage, à venir examiner son
Superbe Assortiment de Marchandises
Dans toutes les branches de commerce. Il est convaincu qu'ils s'en retourneront toujours le cœur content, dans tous les cas ils seront satisfaits de la courtoisie et de l'affabilité avec lesquelles on les aura reçus quand même ils ne se seraient pas décidés à acheter.
MARTIN FLANAGAN.
Richibouctou, 30 nov. 1887.—6m

NOTICE OF SALE !
NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage dated the eighth day of January, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and eighty three, and made between Sigefroid Girouard, of the Parish of St-Mary, in the County of Kent, Farmer, of the first part, and James D. Phinney, of the Parish of Richibucto, in the County aforesaid, Barrister-at-Law, of the second part, and recorded in the Records of the said County of Kent, on the eighth day of January, in the year aforesaid, in Libro B No. 2, pages 386 and 387, and numbered 15,459 in said Records.
There will be sold at Public Auction, in front of McManus' Hotel, at Buctouche, in said County, on Thursday, the 16th day February next, the lands and premises mentioned in said Mortgage and therein described as follows :—
All that certain tract of land bounded on the South by the road leading up and down the Buctouche River, on the West by land owned by Moses J. Cormier, on the North by the said line running from Moses J. Cormier's land easterly sixteen rods, thence southerly running parallel with said Cormier line to a Brook, thence southerly along said Brook to land owned and occupied by Oliver J. Leblanc, Esq.-thence southerly along said Oliver J. Leblanc's line to the road, containing forty acres more or less:
Also all that certain other tract of land bounded as follows :—On the South by the said brook, on the West by the above described lot, on the North by lands owned by Joseph O. Leblanc, and on the East by land owned and occupied by Oliver J. Leblanc, Esq., Anselme J. Leblanc and George Cormier, containing thirty-four acres more or less, together with the buildings and improvements thereon.
The above sale will be made for default in payment of principal and interest secured and payable by the said Mortgage.
Dated the 10th day of December, A.D. 1887
J. D. PHINNEY.
HENRY A. FORSTER,
Solicitor for Mortgagee.

Magasin du Peuple !
BOUCTOUCHE, N. B.
Je viens de recevoir un assortiment complet
Marchandises du printemps !
Pour tous les gouts !
A bon marche !
Bon Tweed Canadien tout laine pour 50cts. Draps à manteaux, bons Mérinos et Cachemires à très bas prix, 1000 verges de BELLE INDIENNE de différents patrons, CHAPEAUX d'été pour hommes et enfants, Coton Flanelle, un gros assortiment de Tapisserie pour Salons, Bordure, etc.
Horloges, Bijouteries, Chapelets, Livres de Prieres et autres Objets de piete.
Melasse des Barbades, Sucre, Thé, Tabac, Lard, Beurre, Morue, Fleur, Farine d'avoine, Orge, Riz, etc. Charrues, Fer, Clous, Peintures de toute couleur, Huile à peinture, Huile de poisson, Vernis, Mastic, Vitres, etc. etc.
,500 boisseaux d'AVOINE de semence, GRAINES de légumes et de fleurs. J'attends 500 SACS DE SEL pour la pêche du printemps.
☞ *Marchandises nouvelles reçues toutes les semaines !*
Venez voir et vous trouverez à mon Magasin un Assortiment complet et choisi de Marchandises Générales que je vendrai au PLUS BAS PRIX que vous puissiez acheter à aucun autre magasin de Bouctouche, car j'ai pour devise :
GRAND DÉBIT, MAIS PETIT PROFIT !
Venant Bourque,
BOUCTOUCHE, Co. Kent, N.B.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, l'Ontario.
Depot au gouvernement federal, $100,000.

Année	Revenu	Actifs	Assurance en force
1870	$ 9,698 89	$ 6,216 00	$ 5,21650 00
1872	304 49	12,246 00	675,250 00
1874	6921,8 66	33,721 00	856,500 00
1876	38,794 30	81,105 00	1,634,156 00
1878	53,163 63	142,619 00	1,885,311 00
1880	82,326 35	227,424 00	3,051,885 00
1882	163,370 25	427,429 00	5,419,476 00
1884	250,939 68	652,661 00	7,716,901 00
1886	$13,900 00	999,489 73	9,603,543,00

Ed. Girouard, Agent.
Boîte 118, Moncton, N.B.